Mandat d'expertise dans la cause

. . .

X …
Représenté par
. . .
Partie demanderesse

contre

Y …
Représenté par
. . .
Partie défenderesse



Genève, le 30 octobre 2014

Mandataire :
Roman GRAF
Rue du Stand 3bis
1204 Genève
☎ +41 (0)22 510 22 41
✉ romangraf@infomaniak.ch

Mandant :
Tribunal cantonal
Cour civile
Pierre MULLER
Route du Signal 8
1014 Lausanne

Table des matières

1 Introduction **5**

2 Données utilisées **5**

2.1 Distinction entre domaine d'activité et branche économique 6

3 Profils établis **6**

4 Salaire annuel brut standardisé à 42h (SAS) **7**

5 Méthode appliquée **8**

5.1 Calcul de la variation du salaire selon l'âge 10

5.2 Ajustement selon l'évolution générale des salaires réels 11

5.2.1 Ajustement pour le passé (avant l'ESS 2010) et jusqu'en 2013 12

5.2.2 Projection au-delà de 2013 12

5.3 Actualisation des données 14

6 Ordonnance sur preuves complémentaire du 5 mars 2014 **15**

7 Demandes du 5 déc. 2008 : 18bis, 19, 20 et 21 **15**

7.1 Profil 1 : tous domaines d'activités confondu 15

7.2 Profil 2 : recherche et développement 21

7.3 Profil 3 : activités pédagogiques 23

7.4 Profil 4 : soins médicaux et assistance sociale 25

8 Dupliques du 7 juin 2013 : 188, 189, 190, 191, 198, 199 et 200 **30**

Annexes **35**

A Profil 1 : tous domaines confondus **35**

B Profil 2 : domaine recherche et développement **37**

C Profil 3 : domaine activités pédagogiques **39**

D Profil 4 : domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale **41**

E Profil 5 : journalistes universitaires, médias 2006 **43**

F Profil 6 : domaines culture et information **45**

G Âges des diplomées **47**

H Part des cotisations sociales, ESS 2010 **48**

I Expérience professionnelle du demandeur **49**

I.1 Selon Duplique 192 du 7 juin 2013 49

I.2 Selon le profil LinkedIn du 24 avril 2014 49

I.3 Selon CV de janvier 2011 49

Table des figures

1 Profil 1 : Évolution du salaire moyen et médian 11
2 Évolution des salaires réels des hommes, 1945-2013 13
3 **Profil 1 :** Évolution du revenu de carrière : tous domaines d'activité confondus au prix de 2013, 2001-2045 16
4 **Profil 2 :** Évolution du revenu de carrière : domaine recherche et développement au prix de 2013, 2001-2045 22
5 **Profil 3 :** Évolution du revenu de carrière : domaine activités pédagogiques au prix de 2013, 2001-2045 24
6 **Profil 4 :** Évolution du revenu de carrière : domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale au prix de 2013, 2003-2045 . . 26
7 **Profil 5 :** Évolution du revenu de carrière : journalistes universitaires au prix de 2013, 2005-2045 31
8 **Profil 6 :** Évolution du revenu de carrière : domaine culture et information au prix de 2013, 2005-2045 32
9 Profil 1 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : tous domaines d'activité confondus par âge, ESS 2010 35
10 Profil 2 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : domaine recherche et développement par âge, ESS 2010 37
11 Profil 3 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : domaine activités pédagogiques par âge, ESS 2010 39
12 Profil 4 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale par âge, ESS 2010 . 41
13 Profil 5 : Salaires standardisés (SAS) : journalistes universitaires par âge, Médias 2006 43
14 Profil 6 : Salaires standardisés (SAS) : domaines culture et information par âge, ESS 2010 45
15 Âge moyen des personnes diplômées HEU au niveau licence, diplôme et master selon le domaine d'étude et le sexe, en 2010 47
16 Âge moyen des personnes diplômées HEU au niveau doctorat selon le domaine d'étude et le sexe, en 2010 47

Liste des tableaux

1 Profils choisis pour un homme universitaire 7
2 Profil 1 : Principaux domaines : toutes branches confondues . . . 17
3 Profil 1 : Principales branches : tous domaines d'activité confondus 17
4 Revenu professionnel brut standardisé en 2011 des diplômé-e-s des HEU une année après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le lieu de scolarisation (nominal, en francs par an) . . 19
5 Revenu professionnel brut standardisé en 2011 des diplômé-e-s des HEU une année après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et la catégorie d'âge (nominal, en francs par an) 20
6 Profil 2 : Principales branches : domaine recherche et dével. . . . 21
7 Revenu de carrière moyen et net des profils 1 à 4 27
8 Revenu de carrière moyen et brut de sept. 2002(3) à fin 2014 . . . 28
9 Somme de revenus net de septembre 2002(2003)-2014 29
10 Profil 6 : Principales branches : domaines culture et information . 30
11 **Profil 1 : Tous domaines d'activité confondus** 36
12 Profil 2 : Principales branches : domaine recherche et dével. . . . 37
13 **Profil 2 : domaines recherche et développement** 38
14 Profil 3 : Principales branches : domaines activités pédagogiques . 39
15 **Profil 3 : activités pédagogiques** 40
16 Profil 4 : Principales branches : domaines soins médicaux et assistance sociale 41
17 **Profil 4 : domaines soins médicaux et assistance sociale** 42
18 **Profil 5 : journaliste universitaire** 44
19 **Profil 6 : domaines culture et information** 46
20 Pourcentage des cotisations sociales en 2010 selon les branches tous secteurs confondus (Confédération, cantons, districts, communes, corporations) 48

1 Introduction

Lors de la séance de mise en oeuvre de l'expertise du 19 mai 2014, la demanderesse représentée par M[e] ... et la défenderesse, représentée par M[e] ... se sont mis d'accord pour fixer plusieurs paramètres des profils d'emploi du demandeur. Ces derniers permettent d'établir plusieurs estimations du *revenu moyen de carrière* en partant, autant que possible, d'une situation concrète.

Du fait que l'accident du demandeur, né le 30 octobre 1980, a eu lieu lorsqu'il était âgé de 10 ans (en 1990), la fixation de la plupart de ces paramètres est hypothétique, car il n'est, par exemple, pas impératif que *sans l'accident*, le demandeur aurait entamé une carrière universitaire. En effet, il est possible, qu'en altérant ses capacités manuelles, l'accident ait favorisé une carrière intellectuelle. Cela étant, il n'existe aucun fait ou raison qui pourrait justifier que le demandeur aurait, avec une *probabilité prépondérante*, atteint un niveau de formation inférieur à celui d'un universitaire.

L'argument de la probabilité prépondérante pour choisir les paramètres à adopter est indispensable dans le cadre de ce type d'expertise, car plus cette dernière se projette dans le futur, plus elle s'éloigne de la situation initiale, concrète et réelle, pour décrire une situation abstraite et hypothétique. Ainsi, pour s'assurer que cette dernière soit la plus réaliste possible, l'expertise se doit de se référer à la situation qui sera la plus probable sur le plan statistique, ou, en termes juridiques, au *cours ordinaire des choses* (art. 42 al. 2 CO).

Avant de donner des réponses motivées aux faits allégués, les opérations de l'expertise seront relatées dans l'ordre chronologique.

2 Données utilisées

Sur proposition de l'expert et avec l'accord des avocats des deux parties, la plus grande partie des résultats établis (revenus des profils 1-4 et 6) se base sur l'*Enquête suisse sur la structure des salaires* 2010 (ESS 2010) de l'*Office fédéral de la statistique* (OFS). L'échantillon de cette enquête représente, avec 1.9 million de données salariales, provenant de 49 000 entreprises, environ la moitié des employés et une entreprise sur six des secteurs privé et public. Elle exclut donc les indépendants et ne tient pas compte des éventuelles périodes d'inactivité (avec ou sans indemnités de chômage).

2.1 Distinction entre domaine d'activité et branche économique

L'ESS définit vingt-quatre domaines d'activité (voir annexe p. 50) dans la production (par exemple *transformation et montage*, *maintenance*, etc.) et dans les services (par exemple *comptabilité*, *vente*, *commerce*, etc.). Il s'agit de l'activité que l'employé exerce réellement, quels que soient sa formation professionnelle, son statut professionnel, son secteur d'activité dans l'entreprise et sa branche économique. L'indication de l'entreprise se base sur l'activité principale de l'employé.

Pour des raisons de compréhension, le terme *domaine* est strictement réservé à l'activité principale exercée par le salarié et celui de *branche* à la branche économique.

Il est donc important de noter que les profils établis ne reposent pas sur la notion de profession, qui n'est pas renseignée par les entreprises dans l'ESS 2010, mais sur une combinaison du domaine d'activité et des différentes branches économiques définies par la *Nomenclature des activités économiques* (NOGA 2008). En effet, en exerçant dans le même domaine d'activité, les salaires peuvent varier d'une branche à l'autre.

En ne fixant que le domaine d'activité pour un profil donné, le nombre d'emplois par branche NOGA exprimé en pourcentage représente la probabilité, selon *le cours ordinaire des choses*, avec laquelle le demandeur trouvera un emploi dans celle-ci. Ainsi, et à conditions égales, plus la branche a du poids en termes d'emplois, plus elle déterminera le niveau de salaire que le demandeur d'emploi pourra atteindre. C'est pour cette raison, et à titre informatif, qu'un tableau illustrant les quatre branches NOGA représentant le plus d'emplois dans le domaine d'activité a été établi pour chaque profil.

Les revenus du profil 5 (voir *Duplique* 188 p. 30 et suivantes) ont été calculés sur la base de données d'une enquête auprès de 1150 journalistes dont 311 hommes universitaires (Oesch et Graf, 2006).

3 Profils établis

Six profils d'empoi ont été établis. En accord avec les avocats des parties, ils ont en commun qu'il s'agit toujours d'un **homme universitaire** [1] qui, en plus, dans le cadre des profils basés sur l'ESS, est de nationalité suisse (CH) comme le demandeur.

1. *haute école universitaire (UNI, EPF)*, source : OFS.

Selon le CV du demandeur et les faits allégués, les revenus de carrière (voir méthode appliquée à la section 5, p. 8) ont été établis pour les profils ci-après : leur choix sera motivé dans la suite de l'expertise.

TABLE 1 – Profils choisis pour un homme universitaire

Profils	domaines d'activité	description détaillée	statut de séjours	base de données	Nombre de données
1	tous domaines confondus	voir annexe	CH	ESS 2010	76 048
2	recherche et développement	-	CH	ESS 2010	9 241
3	activités pédagogiques	enseignement, éducation, formation, sans l'enseignement sportif en dehors de l'école	CH	ESS 2010	16 427
4	soins médicaux et assistance sociale	activités dans le domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale, des autres thérapies et soins et de l'assistance médicale	CH	ESS 2010	5 265
5	journaliste	-	tous confondus	médias 2006	311
6	culture et information	activités dans le domaine de la culture, de l'information, du sport, des loisirs et divertissements	CH	ESS 2010	2 518

Il a également été établi que la période d'activité maximale du demandeur s'étend de 22 ans à 65 ans. Le demandeur étant né en 1980, cette période se situe entre 2002 et 2045. L'âge d'entrée sur le marché du travail sera discuté dans le cadre des réponses aux faits allégués, à partir de la section 7, p. 15.

4 Salaire annuel brut standardisé à 42h (SAS)

Selon la *Statistique du volume du travail* (SVOLTA), la durée normale du travail hebdomadaire dans les entreprises pour l'ensemble de l'économie était de 41.7 heure en 2013 [2]. En accord avec les avocats, et pour faciliter les comparaisons, cette durée a été arrondie à 42 heures pour les différents profils salariaux. Par conséquent, on suppose que, sans l'accident, le demandeur aurait travaillé à 100% pendant sa vie active. Selon l'*Enquête suisse sur la population active* (ESPA) de l'OFS , 86 % des hommes travaillaient à plein temps (90-100%) en 2012. Cependant, cette part a tendance à baisser depuis 1991 (92.3%).

2. Internet : Heures normales de travail -> http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/key/arbeitszeit0/normale_arbeitszeit.htmltext, 20.10.2014

Dans le cadre de cette expertise, les salaires bruts du mois d'octobre 2010 et ses composants livrés par l'OFS sont multipliés par 12 et standardisés afin de correspondre à un salaire annuel brut sur la base d'un équivalent plein temps de 42 heures de travail hebdomadaire. **Le salaire annuel brut standardisé comprend** ainsi :

- les montants des cotisations sociales (obligatoires et la part allant au-delà du taux minimum) à la charge du salarié (AVS, AI, APG, AC, AANP, LPP) [3] ;
- les prestations en nature qui apparaissent sur les bulletins de paie ;
- les versements *réguliers* de primes, de participation au chiffre d'affaires et de commissions ;
- les allocations pour le travail en équipe, le travail du dimanche ou de nuit et autres primes de pénibilité ;
- l'éventuel treizième ou énième salaire et les indemnités annuelles *irrégulières* (gratifications de Noël, primes et commissions de toute nature, participation au chiffre d'affaires et au bénéfice, bonus, etc.).

En revanche, **il ne comprend pas** :

- la rétribution des heures supplémentaires ;
- les allocations familiales et allocations pour enfants ;
- les dédommagements pour vacances non prises ;
- les remboursements de frais ;
- les indemnités en cas de réduction de l'horaire du travail ;
- les indemnités de départ ainsi que les indemnités de mariage, de déménagement et autres.

5 Méthode appliquée

Avant de décrire la méthode appliquée à proprement parler, il est indispensable de décrire brièvement les deux principaux facteurs qui déterminent l'évolution du salaire.

La variation individuelle du salaire qui résulte de l'évolution des caractéristiques

3. Assurance vieillesse et survivants, assurance-invalidité, allocations pour perte de gain, assurance-chômage, assurance accident non professionnel, prévoyance professionnelle vieillesse.

individuelles ou de celles liées au poste occupé. Par exemple, l'âge augmente avec certitude pour l'ensemble des personnes au cours de leur carrière professionnelle. L'analyse de l'évolution du salaire en fonction de l'âge pour un profil d'emploi donné (par exemple pour un homme universitaire et suisse) permet au mieux de respecter le *cours ordinaire des choses*. Ceci par le fait qu'avec l'âge croissant, la composition des caractéristiques qui sont déterminantes pour le niveau de salaire évolue également. Par exemple, le taux de cadres, l'exigence du poste occupé et l'ancienneté augmentent en général avec l'âge. Cette méthode permet de faire évoluer le profil d'emploi qui sous-tend le niveau de salaire de chaque catégorie d'âge et il n'est pas nécessaire de faire des hypothèses, facilement contestables, concernant la progression professionnelle et concrète du demandeur.

La variation individuelle du salaire est calculée sur base de l'ESS 2010 et d'une enquête auprès des journalistes effectuée en 2006.

L'évolution générale du salaire réel correspond à la variation des salaires qui est indépendante de l'individu qui la subi ou qui en profite. Elle est notamment tributaire du progrès technologique, des gains de productivité qui en résultent, du rapport entre l'offre et la demande et de déterminants macroéconomiques. Elle est spécifique à certains groupes d'employés ou des branches. Cet *effet de rendement* est opérationnalisé par l'indice des salaires [4] réels [5] établis par l'OFS.

Pour une discussion détaillée de ces deux facteurs voir aussi Sousa-Poza (2007).

La variation individuelle du salaire en fonction de l'âge est calculée sur la base de l'Enquête suisse sur la structure des salaires 2010. Il s'agit donc d'une photographie instantanée de la structure salariale. Ainsi, dans l'ESS, les salariés ont des âges différents, mais tous leurs salaires reflètent la situation en 2010 (voir par exemple figure 9, p. 16). En partant de l'hypothèse que les changements salariaux par catégorie d'âge représentent la *variation individuelle du salaire* du demandeur antérieure et postérieure à 2010, il est nécessaire d'ajuster les salaires réels de 2010 avec un indice de l'évolution générale des salaires réels. En d'autres termes, et par rapport au demandeur qui avait 30 ans en 2010, le salaire de 2010 pour la catégorie d'âge de 22 ans doit être ajusté pour arriver à un niveau de salaire de

4. Selon l'OFS : *cet indice mesure l'évolution des salaires se rapportant à un travail de nature constante. Son calcul élimine donc l'impact de l'évolution de la structure des salariés sur l'évolution des salaires pour se concentrer sur l'évolution du prix du travail* (N.d.A : c'est à dire effet de rendement). *Dans ce but, on ne tient pas compte par exemple des variations salariales dues à l'augmentation de la part des personnes qualifiées ou du déplacement des salariés vers des branches économiques versant des salaires plus élevés.*

5. L'indice réel est obtenu en déflatant l'indice des salaires nominaux avec celui des prix à la consommation.

2002 afin de tenir compte des éventuels gains (ou pertes) de productivité qui ont eu lieu entre 2002 et 2010.

En ce qui concerne la projection du salaire du demandeur au-delà de 2010, respectivement 2013, le même raisonnement s'applique, mais en optant pour un scénario concernant l'évolution future de l'indice des salaires réels en se basant sur une période de référence du passé. Avant d'entrer en détail sur le choix de cette période et de ces ajustements, la méthode de calcul de l'évolution des salaires par catégorie d'age est à expliquer.

5.1 Calcul de la variation du salaire selon l'âge

La première question qui se pose est le choix de l'indicateur de la distribution. La moyenne est à préférer à la médiane parce qu'elle représente la masse salariale réellement versée divisée par le nombre de salariés. A contrario, en triant les salaires des employés, la médiane fixe un seuil séparant les employés selon leur niveau de salaire en deux moitiés dont une gagne plus et l'autre moins de ce seuil. Elle est donc insensible au fait que le demandeur aurait pu obtenir, même si la probabilité est faible, un bas ou un haut salaire, car elle ne tient pas compte de la structure des salaires des deux côtés de ce seuil.

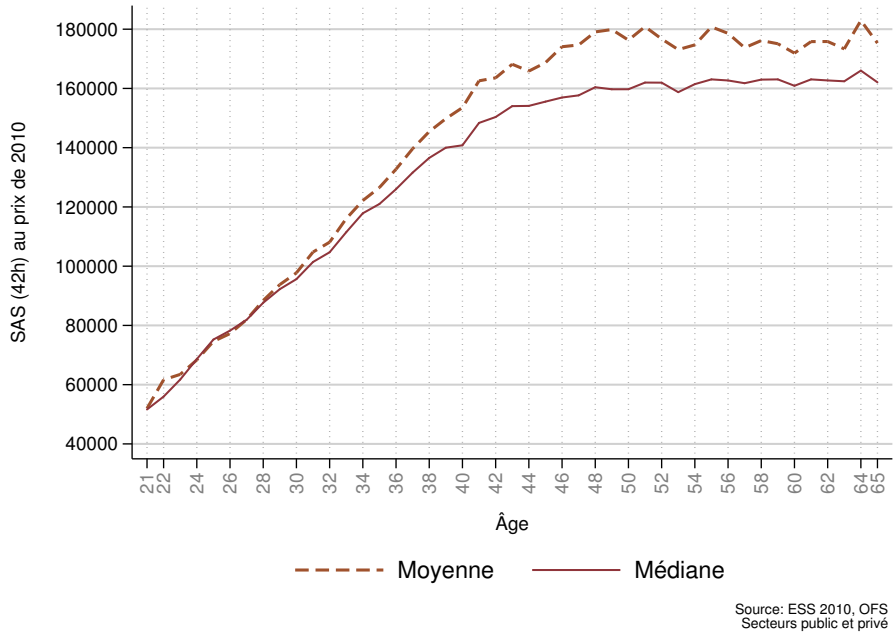
En raison de la sensibilité de la moyenne aux valeurs extrêmes de la distribution et pour exclure les valeurs peu plausibles (*outliers*), 5% des salaires à chaque extrémité ont été écartés à l'intérieur de chaque catégorie d'âge. Les valeurs les plus extrêmes se trouvant en haut de la distribution des salaires, cette opération a pour effet de diminuer les moyennes.

Le graphique 1 ci-après montre l'évolution des salaires moyens et médians dont la différence s'accentue avec l'âge en raison de la fréquence croissante des salaires élevés.

Les cercles dans la figure 9, (p. 35) illustrent l'évolution du salaire moyen (axe vertical) en fonction de l'âge (axe horizontal) des hommes universitaires et suisses. La taille des cercles correspond au nombre de données sur base duquel la moyenne est calculée. Même si l'échantillon comprend 76 048 données, on se rend compte des limites de cette approche en observant les salaires moyens des jeunes de 21 à 23 ans ou de ceux des employés de 50 ans et plus : leurs variations sont peu plausibles. Afin d'éviter ces fluctuations, des moyennes lissées sont calculées (*smoothing*) à l'aide d'une méthode de *régression polynomiale locale* [6]. Cette méthode permet de calculer le salaire moyen pour une catégorie d'âge par

6. voir le programme *lpoly* et les références de l'outil statistique STATA (Stata Press, 2011, p.1001-1010)

FIGURE 1 – Profil 1 : Évolution du salaire moyen et médian



une régression locale qui tient compte des salaires versés dans les catégories d'âge voisines. Ainsi, une fenêtre de calcul spécifique est construite. Il est important de préciser que la méthode n'est pas appliquée sur les moyennes, mais sur les salaires individuels. Les moyennes ainsi lissées sont présentées par la ligne bleue intitulée "Moyennes lissées (lpoly)".

Pour des raisons de transparence, un graphique de l'évolution du salaire en fonction de l'âge représentant conjointement les moyennes par catégories d'âge et les moyennes lissées est présenté au début de chaque profil dans l'annexe.

5.2 Ajustement selon l'évolution générale des salaires réels

Dans le cadre de cette expertise, les salaires de l'ESS relevés en 2010 et ceux de l'enquête auprès des journalistes en 2006 sont à ajuster pour tenir compte de l'évolution générale des salaires réels par le passé et celle du le futur (voir sous-sections 5.2.1 et 5.2.2 ci-après).

L'OFS publie des indices par branche, par secteur et par sexe. En raison d'un changement de la nomenclature NOGA 2002 à celle de 2008, l'évolution des indices par branches a connu une rupture en 2010. La majorité des profils établis se

basent sur des domaines d'activité qu'on retrouve dans plusieurs branches. Pour ces raisons, l'expert a opté pour un ajustement de tous les profils avec l'indice des salaires réels pour les hommes (qui a moins augmenté que celui des femmes ces dernières années).

5.2.1 Ajustement pour le passé (avant l'ESS 2010) et jusqu'en 2013

Les tableaux des différents profils présentent notamment les ajustements pour le passé et jusqu'en 2013. Toutes les moyennes lissées par catégories d'âge de l'ESS 2010 présentées dans ces tableaux sont déjà ajustées au prix de 2013 [7] (voir par exemple tableau 11).

Ensuite, l'ajustement des salaires se calcule sur la base de l'indice des salaires réels des hommes.

A titre d'exemple et à l'aide du tableau 11 (p. 36), le salaire annuel standardisé à 42h, lissé et ajusté au prix de 2013 (SAS) est de CHF 60 260 pour un homme universitaire qui a eu 22 ans en 2010 (voir deuxième colonne intitulée *SAS*). L'ajustement pour le salaire du demandeur qui a également 22 ans, mais en 2002, se fait en multipliant le salaire de 60 260 avec le rapport de $\frac{102.375(\textit{Indice de } 2002)}{106.241(\textit{Indice de } 2010)}$ des salaires réels des hommes (voir dernière deux colonnes *Indice* (1993=100 points). Le revenu de 2002 ainsi établi est de CHF 58 068 (voir 5ème colonne *Revenu*). Donc, selon l'indice des salaire réels pour les hommes, le pouvoir d'achat (annuel) pour un homme de 22 ans en 2002 était d'environ CHF 2 000 inférieur à celui d'un homme du même âge en 2010 et ceci pour un travail de nature constante.

Dans le tableau, le $\Delta\%$ correspond à la variation de l'indice en % par rapport à l'année précédente.

5.2.2 Projection au-delà de 2013

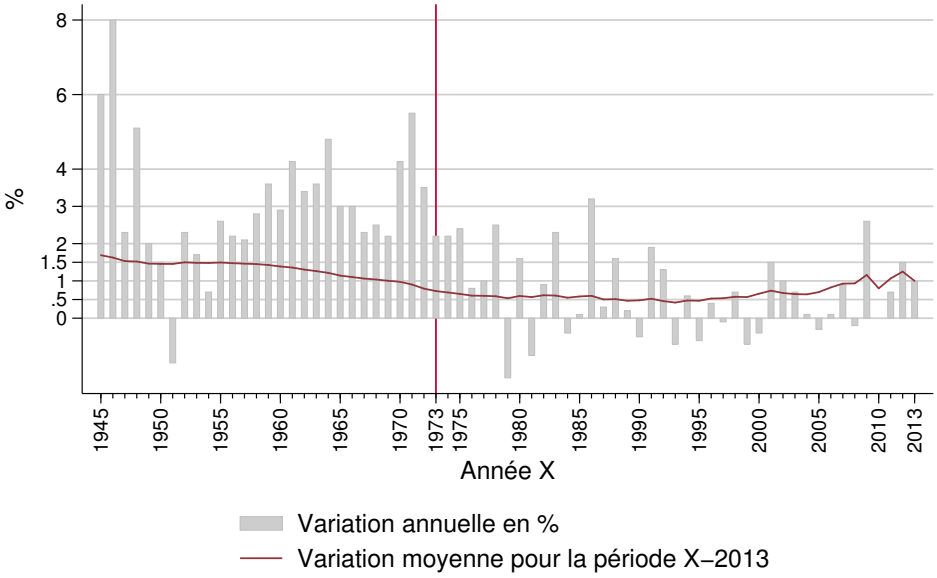
Une des décisions la plus délicate sur l'estimation du revenu de carrière moyen est la fixation du taux de croissance de l'évolution générale des salaires réels. Selon les résultats d'une enquête auprès de plusieurs experts menée par WEBER/SCHÄTZLE et citée dans (Sousa-Poza, 2007, p.118), la plupart des experts partageaient leur avis et trouvaient également un taux de croissance annuel de 1% comme adapté (*angepasst*). Deux experts considéraient ce taux comme trop élevé. Trois autres ne voulaient pas se prononcer. S'il est difficile de fixer ce taux, il ne

7. Il y eu une baisse des prix à la consommation de -0.7% entre 2010 et 2013.

serait, par contre, pas correct de postuler une croissance de zéro, car ce serait *un changement de paradigme* qui ignorerait l'évolution observée ces dernières décennies et précédemment.

Les barres grises de la figure 2 ci-après illustrent la variation annuelle de l'indice des salaires réels des hommes depuis 1945. La ligne rouge indique la variation moyenne pour la période entre une année donnée sur l'axe horizontal et 2013. La variation moyenne entre 1945 et 2013 est d'environ 1.7%. Ce taux élevé est le résultat des Trentes Glorieuses qui se terminent par le choc pétrolier de 1973. En raison de la situation exceptionnelle d'après-guerre, l'expert propose d'exclure cette période et de prendre comme période de référence les 40 années précédant 2013 [8] pour estimer les revenus de carrière pour les 31 années allant de 2014 à 2045. La croissance annuelle et moyenne de cette période est de 0.73% (0.7268%) pour les hommes (et de 0.87% pour les femmes).

FIGURE 2 – Évolution des salaires réels des hommes, 1945-2013



Sources : Indice suisse des salaires réels (base 1939 = 100), OFS

Pour chaque profil, une figure illustre l'effet de ces ajustements. A titre d'exemple, la figure 3 (p. 16) du profil 1 retrace avec les segments de courbe 2 et 3 les corrections avant respectivement après 2013 de la courbe 1. Cette dernière correspond à la variation annuelle des salaires en fonction de l'âge selon l'ESS 2010 (voir figure 9, p. 35). Elle a encore été ajustée pour correspondre au prix de 2013.

8. il n'y a pas encore de données consolidées pour 2014

La ligne 4 illustre l'évolution du revenu moyen de carrière entre 2002 et une année X sur l'axe horizontal. Elle correspond aux valeurs de la colonne *Moyenne* du tableau 11 (p.16). Les segments de courbe 2 et 3 correspondent à la colonne *Revenu* du même tableau. Les figures telles que la figure 3 font partie des réponses aux faits allégués, tandis que les figures illustrant les moyennes lissées et les tableaux sont relégués dans l'annexe.

5.3 Actualisation des données

Conformément à la demande des parties, la tâche de l'actualisation ne fait pas partie du mandat. **Les revenus moyens de carrière des différents profils ne sont pas directement comparables du fait qu'ils ne tiennent pas compte du moment où les salaires sont versés.** Un fichier EXCEL avec toutes les données nécessaires permettant aux parties de les actualiser peut être téléchargé avec le lien suivant :

Internet :
http://romangraf.net/expertise/data_profiles_1_to_6.xlsx
utilisateur : ...
mot de passe : ...

6 Ordonnance sur preuves complémentaire du 5 mars 2014

7 Demandes du 5 déc. 2008 : 18bis, 19, 20 et 21

Demande : 18bis (Expertise)

Sans l'accident, le demandeur aurait certainement obtenu un revenu moyen de carrière de l'ordre de 140 000 fr..

Un revenu de carrière de CHF 140 000 correspond à CHF 139 325 au prix de 2013.

Selon les précisions de l'avocat du demandeur et en accord avec l'avocat de la partie défenderesse, le profil de base devrait correspondre à celui d'un homme universitaire suisse.

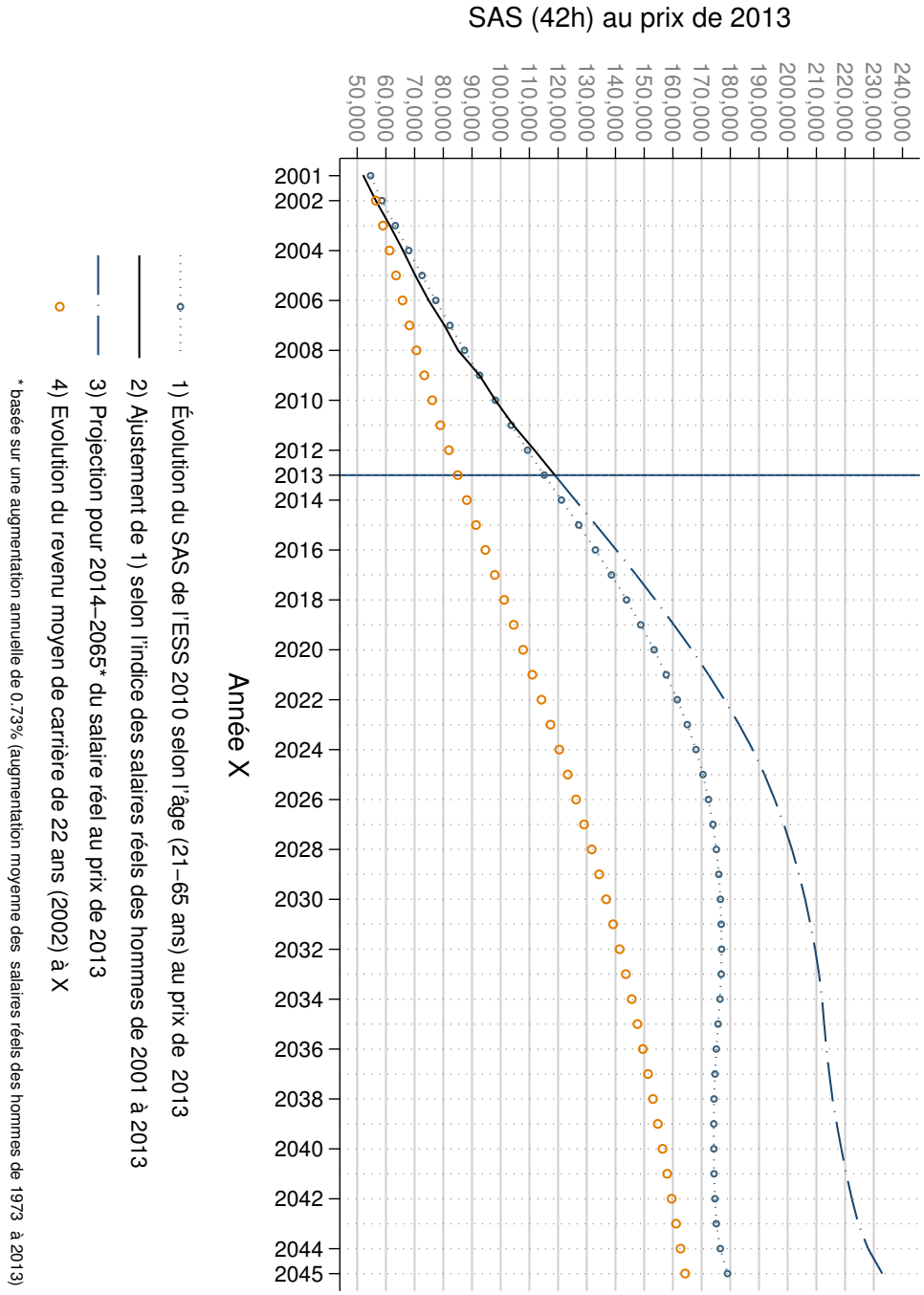
7.1 Profil 1 : tous domaines d'activités confondu

Selon la méthode établie et en travaillant à plein temps (42h) entre 2002 et 2045, **les hommes universitaires et suisses gagnent un revenu de carrière moyen de CHF 164 275**[9] **au prix de 2013**[10] (voir figure 3 ci-après et le tableau 11 dans l'annexe, p. 36).

Selon la définition de l'ESS 2010, les personnes identifiées comme universitaires dans l'enquête doivent avoir achevé leur formation avec l'obtention d'un diplôme. Les salaires des non-diplômés qui, comme le demandeur, ont travaillé parallèlement à leurs études universitaires ne sont pas pris en considération.

9. valeurs non-actualisées, voir aussi section 5.3, p. 14.
10. Sans l'ajustement indiciel (voir sous-section 5.2, p. 11) et sur la base de l'ESS 2010, la moyenne des salaires moyens lissés des différentes catégories d'âge ajusté au prix de 2013 (voir deuxième colonne *SAS (42h)* du tableau 11 dans l'annexe, p. 36) s'approche, avec CHF 143 791, des CHF 140'000 (au prix de 2008) respectivement aux CHF 139 325 au prix de 2013.

FIGURE 3 – **Profil 1 :** Évolution du revenu de carrière : tous domaines d'activité confondus au prix de 2013, 2001-2045



Sur l'ensemble des catégories d'âge d'étudiées, les principaux domaines d'activité d'un homme universitaire suisse sont la *pédagogie*, le *conseil*, la *stratégie* (direction d'entreprise) et la *recherche*.

TABLE 2 – Profil 1 : Principaux domaines : toutes branches confondues

Branches (NOGA 2008)	%
Pédagogie	19.0
Conseils	15.8
Stratégie	11.9
Recherche	11.3
Autres	42.0
Total (N = 75591)	100.0

Source : ESS 2010

Les branches principales sont listées dans le tableau 3 ci-après

TABLE 3 – Profil 1 : Principales branches : tous domaines d'activité confondus

Branches (NOGA 2008)	%
Enseignement (85)	23.7
Activ. jur., compta., de gestion, d'architecture, d'ingénierie (69-71)	12.3
Admin. publique, défense ; sécurité sociale (84)	12.1
Services financiers ; activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass. (64,66)	10.4
Autres	41.4
Total (N = 76048)	100.0

Source : ESS 2010

Sans distinction du sexe et de la nationalité, en calculant une moyenne pondérée pour l'âge de l'ensemble des *universitaires sans doctorants* et les doctorants (voir tableaux 15 et 16, p. 47) l'âge moyen des personnes diplômées en 2010 se situait à 28.2 ans. Toutefois, les étrangers sont surreprésentées au niveau du doctorat ce qui peut conduire à une surestimation de la moyenne d'âge des universitaires suisses. [11]

Selon l'*Enquête des personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail* (*Premiers résultats de l'enquête longitudinale* 2011), 96.6% des hommes avec

11. $((9518 * 27.4) + (2037 * 32.2))/(2037 + 9518) = 28.2$

un niveau *Master* trouvent leur premier emploi dans un délai d'un an. L'âge moyen du premier emploi se situaient donc entre 28 et 29 ans.

Ainsi, un début de carrière à l'age de 22 ans pour l'ensemble des carrières universitaire n'est pas plausible. Le revenu moyen ne devrait donc pas être multiplié avec le nombre d'année totale de la période 2002-2045. Ce raisonnement et valide pour l'ensemble des profils.

Il n'est pas possible de donner d'indications précises quant au salaire du premier emploi. Mais, à titre indicatif, les *Premiers résultats de l'enquête longitudinale* 2011 établissent un salaire médian de CHF 79 000 (voir tableau 4 ci-après) pour le premier emploi [12]. L'ESS permet de calculer un salaire moyen à 27 ans de CHF 82 000, mais ce chiffre constitue une moyenne et il est basé sur des employés qui peuvent déjà être au bénéfice d'une expérience professionnelle universitaire préalable. Toutefois, les salaires d'un nouveau diplômé plus jeune sont généralement plus bas (voir tableau 5).

12. pour les personnes scolarisées en Suisse au niveau de formation Master (catégorie la plus importante (âge médian de diplômé de 27 ans). Il est à noter que le nombre d'heures correspondant à un plein temps n'a pas été standardisé dans cette enquête.

TABLE 4 – Revenu professionnel brut standardisé en 2011 des diplômé-e-s des HEU une année après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le lieu de scolarisation (nominal, en francs par an)

		1. Quartil	Median	3. Quartil
Bachelor	SchweizerInnen + BildungsinländerInnen	49000a	67600	83200
	BildungsausländerInnen	45600c	60000a	76700a
	Total	48000a	66700	82400
Master	SchweizerInnen + BildungsinländerInnen	60000	79000	90000
	BildungsausländerInnen	50000a	68000	83200
	Total	58000	78000	89000
Doktorat	SchweizerInnen + BildungsinländerInnen	80000	93600	107500
	BildungsausländerInnen	64500a	85000	100000
	Total	73300	90000	105000

© BFS, Befragung der Hochschulabsolvent/innen, Erstbefragung des Abschlussjahrgangs 2010

Präzision der Schätzer:
Keine Angabe: Variationskoeffizient < 2.5%
a: Variationskoeffizient > 2.5% und < 5%
b: Variationskoeffizient > 5% und < 7.5%
c: Variationskoeffizient > 7.5%
**: Zellhäufigkeit < 25

TABLE 5 – Revenu professionnel brut standardisé en 2011 des diplômé-e-s des HEU une année après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et la catégorie d'âge (nominal, en francs par an)

			1. Quartil	Median	3. Quartil
UH	Bachelor	Bis 25 Jahre	41000b	60000a	76000a
		26 bis 30 Jahre	50000a	70000a	82400
		31 bis 35 Jahre	65000b	84000a	100000a
		36 bis 40 Jahre	**	**	**
		Über 40 Jahre	**	**	**
		Total	48000a	66700	82400
	Master	Bis 25 Jahre	45500a	70000	83200
		26 bis 30 Jahre	58500	78000	88000
		31 bis 35 Jahre	68000	81300	96000
		36 bis 40 Jahre	75000a	91000	110000
		Über 40 Jahre	75000b	100000a	114300a
		Total	58000	78000	89000
	Doktorat	26 bis 30 Jahre	63100b	85000	94000
		31 bis 35 Jahre	76500a	91000	104000
		36 bis 40 Jahre	78000b	101500a	125000
		Über 40 Jahre	82000b	109100a	140000
		Total	73300	90000	105000

© BFS, Befragung der Hochschulabsolvent/innen, Erstbefragung des Abschlussjahrgangs 2010

Präzision der Schätzer:
Keine Angabe: Variationskoeffizient < 2.5%
a: Variationskoeffizient > 2.5% und < 5%
b: Variationskoeffizient > 5% und < 7.5%
c: Variationskoeffizient > 7.5%
**: Zellhäufigkeit < 25

7.2 Profil 2 : recherche et développement

Le profil 2 établi les revenus de carrière en se limitant aux domaines d'activité *recherche et développement*. La recherche faisait partie des activités exécutées par le demandeur auprès de la confédération (rédaction de rapports d'analyse de pays). Dans ce domaine à forte valeur ajoutée qui nécessite un investissement continu dans la formation, les revenus augmentent constamment jusqu'à la fin de la carrière.

Le revenu moyen de carrière dans le domaine d'activité recherche et développement se situe à CHF 152 036. (voir figure 4 ci-après et le tableau 13 dans l'annexe, p. 38)

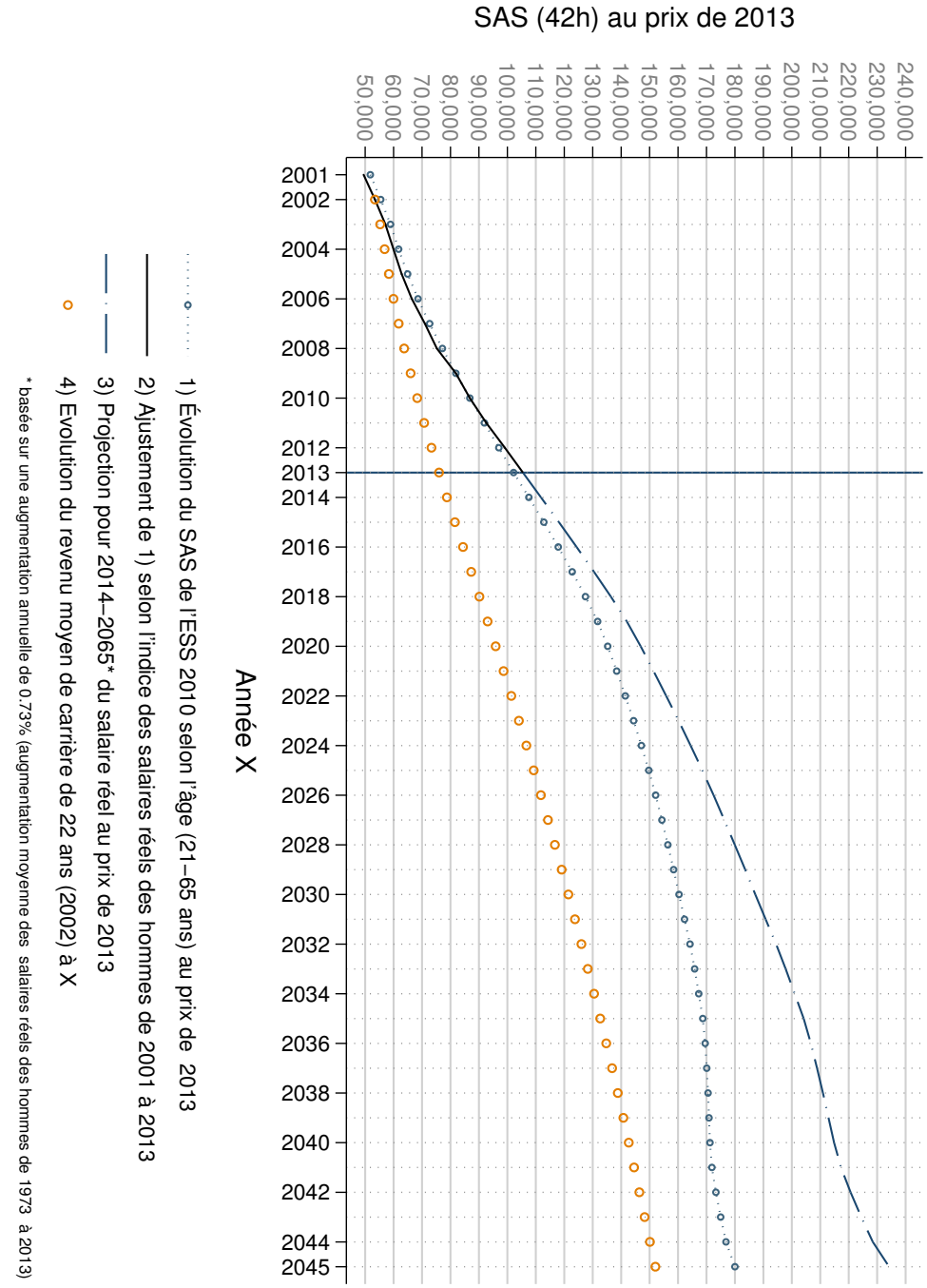
Dans ce domaine, un emploi sur trois se trouve dans la branche enseignement et un sur huit dans l'administration publique (voir tableau 3).

TABLE 6 – Profil 2 : Principales branches : domaine recherche et dével.

Branches (NOGA 2008)	%
Enseignement (85)	31.5
Admin. publique, défense ; sécurité sociale (84)	12.5
Recherche-développement scientifique (72)	9.3
Activ. jur., compta., de gestion, d'architecture, d'ingénierie (69-71)	8.2
Autres	38.4
Total (N = 9241)	100.0

Source : ESS 2010

FIGURE 4 – **Profil 2 :** Évolution du revenu de carrière : domaine recherche et développement au prix de 2013, 2001-2045

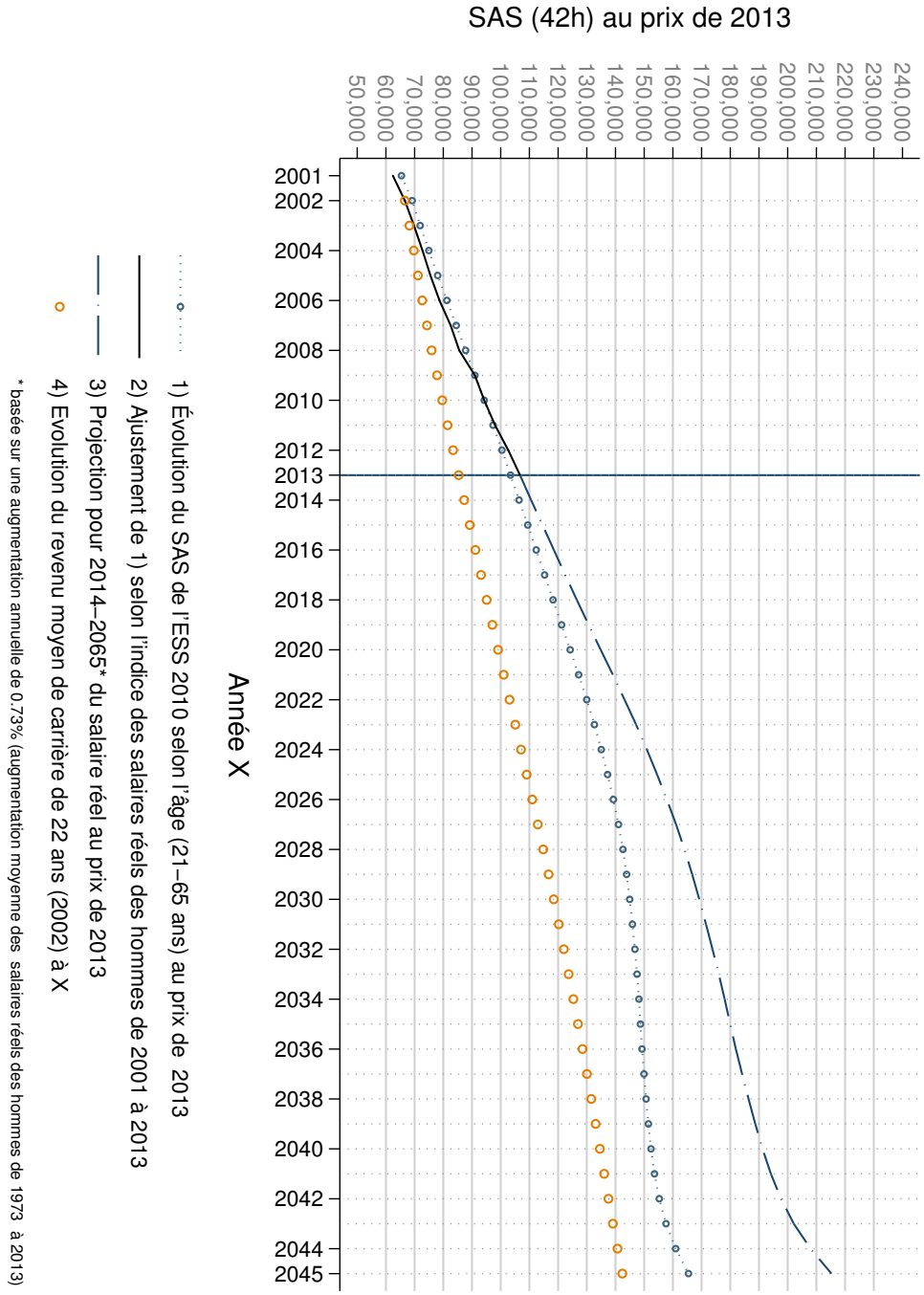


7.3 Profil 3 : activités pédagogiques

Le demandeur peut se prévaloir d'une certaine expérience d'enseignement acquise durant ses études (2003-2004, voir CV dans l'annexe, p. 49). **Le revenu moyen de carrière dans les *activités pédagogiques* se situe à CHF 142 394** (voir figure 5 ci-après et les chiffres du tableau 15 dans l'annexe, p. 40)

Selon tableau 3 à la p. 17 de l'annexe, avec 96.6%, la quasi totalité des emplois est observée dans la branche *Enseignement* (85).

FIGURE 5 – **Profil 3 :** Évolution du revenu de carrière : domaine activités pédagogiques au prix de 2013, 2001-2045



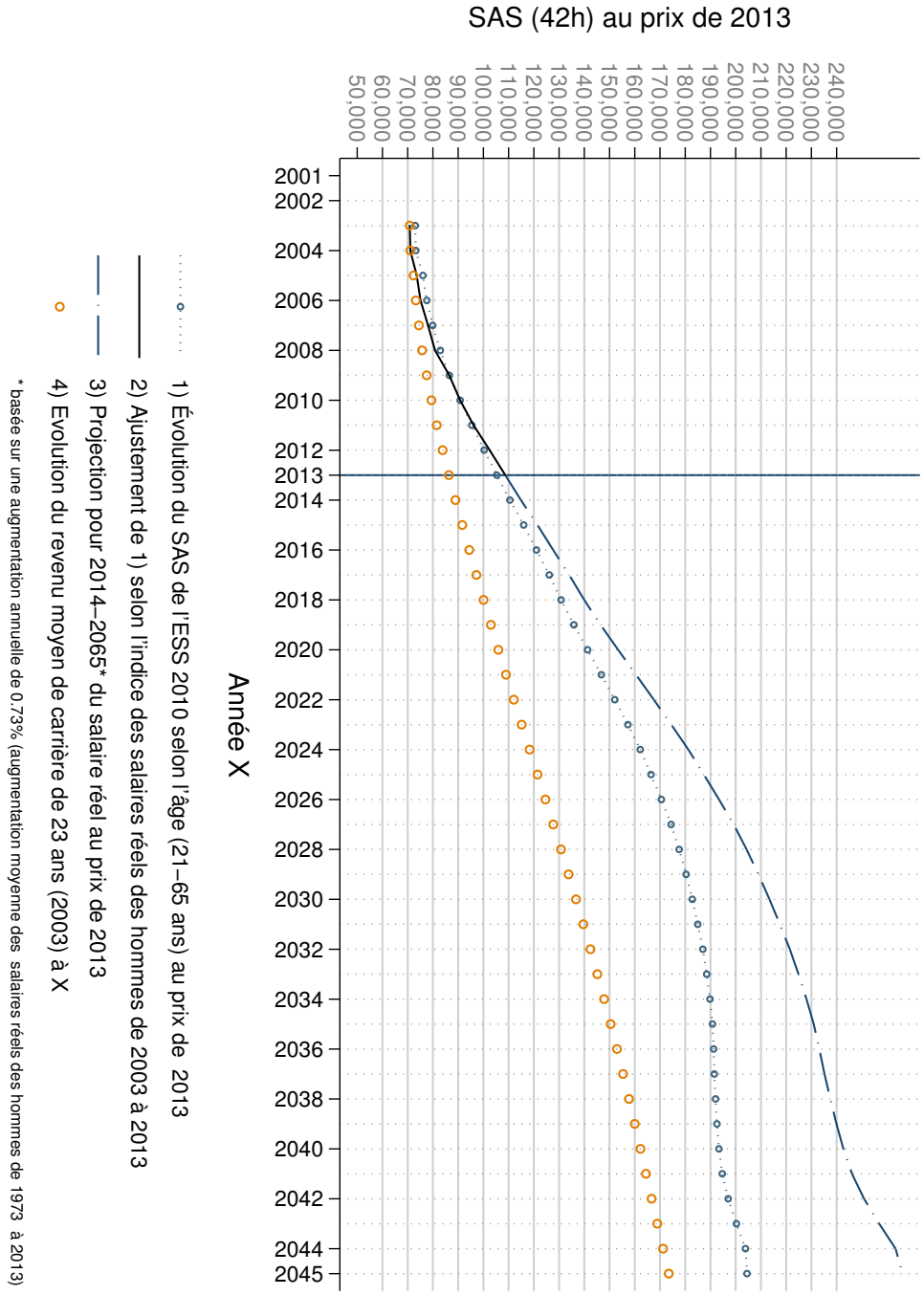
7.4 Profil 4 : soins médicaux et assistance sociale

La partie demanderesse a jugé intéressant établir le revenu de carrière pour les médecins, mais l'identification de cette profession n'est pas possible sur la base de l'ESS 2010.

C'est le domaine d'activité *soins médicaux et assistance sociale* combiné à une formation universitaire qui approche le plus cette profession. **Le revenu moyen de carrière dans le domaine des *soins médicaux et de l'assistance sociale* se situe à CHF 173 484** pour la période réduite d'une année de 2003 à 2045 (voir figure 6 ci-après et les chiffres du tableau 17 dans l'annexe, p. 42). En effet, la probabilité que des universitaires soient actifs dans ce domaine avant 26 ans est très faible. Même si l'échantillon comprend plus de 5000 données, il n'a y aucune donnée pour la catégorie d'âge de 22 ans (voir tableau 16 p. 41). Ainsi, les salaires ont été établis pour la période de 2003 à 2014, soit dès l'âge de 23 ans.

85% des emplois se trouvent dans la branche santé humaine et action sociale (86-88), (voir tableau 16 à la p. 41 de l'annexe).

FIGURE 6 – **Profil 4 :** Évolution du revenu de carrière : domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale au prix de 2013, 2003-2045



Demande : 19 (Expertise et appréciation)

Les déductions sociales pour le 1er et le 2ème piliers représentent en moyenne 13%, de sorte que le revenu annuel net peut être estimé à environ 121'800.-.

Après discussion avec des parties en présence, il a été décidé d'appliquer à tous les profils le même taux pour les déductions sociales en se référant à l'ESS 2010. Ce taux est de 13.3% en moyenne pour le secteur privé et public. Selon les branches, il peut varier entre 11.5% et 14.8% (voir section H de l'annexe, p. 48).

Le salaire net estimé par la partie demanderesse pour la période 2002-2045 se situe clairement en-dessous des CHF 142 426 établi par l'expertise (voir profil 1 du tableau 7 ci-après).

TABLE 7 – Revenu de carrière moyen et net des profils 1 à 4

Profils	domaines d'activité	période	brut CHF	net CHF	N	Pages
1	tous domaines confondus	2002-2045	164 274	**142 426**	76 048	p. 15
2	recherche et développement	2002-2045	152 036	**131 815**	9 241	p. 21
3	activités pédagogiques	2002-2045	142 394	**123 456**	16 427	p. 23
4	soins médicaux et assist. soc.	**2003***-2045	173 484	**150 411**	5 265	p. 25

* voir 2ème paragraphe de la sous-section 7.4, p. 25.

Demande : 20 (Expertise)

On peut estimer le préjudice brut des premières années d'activité de jeune universitaire de juillet 2002 à fin 2008, de 6.5 années à 90'000.-=585'000.-.

Après discussion avec les deux parties, il a été décidé d'établir le calcul pour la période de septembre 2002 à fin 2014. Sur cette plus longue période, la comparaison avec la demande 20 n'est plus possible, mais on constate que la demande partait d'un salaire moyen plus élevé (pour des universitaires plus jeunes) que celui de CHF 89'903 établi pour le profil 1 par l'expertise (voir tableau 8 ci-desous).

TABLE 8 – Revenu de carrière moyen et brut de sept. 2002(3) à fin 2014

Profils	domaines d'activité	sept.-déc. 2002	2003-2014	Somme (12.33 années)	Moyenne
1	tous domaines confondus	18 830	1 089 972	1 108 802	**89 903**
2	recherche et dével.	17 820	970 303	988 123	80 118
3	activités pédagogiques	22 210	1 068 193	1 090 402	88 411
		sept.-déc.**2003***	**2004**-2014	Somme (11.33 années)	Moyenne
4	soins méd. et assist. soc.	23 606	978 203	1 001 801	88 395

* voir 2ème paragraphe de la sous-section 7.4, p. 25.

Demande : 21 (Expertise et par le calcul)

Le revenu net doit être réduit des cotisations au 1er et au 2ème piliers à hauteur moyenne de 13%, ce qui donne un préjudice net pour cette période de 508'950.-.

Le taux de réduction appliqué est de 13.3% correspondant à la part des cotisation sociales de l'ESS 2010 (secteur privé et public, voir annexe p. 48). La période a été rectifiée selon les directives détaillées dans la réponse à la demande 20 ci-dessus.

TABLE 9 – Somme de revenus net de septembre 2002(2003)-2014

Profils	domaines d'activité	période	brut CHF	net CHF	N	Pages
1	tous domaines confondus	sept. 2002-14	1 108 802	**961 331**	76 048	p. 15
2	recherche et développement	sept. 2002-14	988 123	**856 703**	9 241	p. 21
3	activités pédagogiques	sept. 2002-14	1 090 402	**945 379**	16 427	p. 23
4	soins médicaux et assist. soc.	sept. **2003***-2014	1 001 810	**868 569**	5 265	p. 25

* voir 2ème paragraphe de la sous-section 7.4, p. 25.

8 Dupliques du 7 juin 2013 : 188, 189, 190, 191, 198, 199 et 200

Duplique : 188 (Pièce 127 et expertise)

Comme journaliste licencié en science sociales, son salaire brut aurait été au début de son activité en 2006 de CHF 65'000.-. ...

Sur la base de l'enquête de 2006 auprès des journalistes universitaires (N=311) et la méthode appliquée, le salaire brut au début de l'activité du plaignant aurait été de CHF 70 220 (voir figure 7 ci-après et les chiffres du tableau 18 dans l'annexe, p. 44).

En se référant à la même période et en appliquant la même méthode au domaine d'activité *culture et information* de l'ESS, le salaire brut (42h) s'élève à CHF 69 571 (voir figure 8 ci-après et le tableau 19 dans l'annexe, p. 46).

Un tiers des emplois masculins de niveau universitaire dans le domaine *culture et information* se trouve dans la branche *Édition, audiovisuel et diffusion* (58-60). Un emploi sur cinq peut être observé dans l'administration publique, ce qui pourrait expliquer en partie que le niveau générale des salaires dans ce domaine et plus élevé que dans la profession de journaliste.

TABLE 10 – Profil 6 : Principales branches : domaines culture et information

Branches (NOGA 2008)	%
Édition, audiovisuel et diffusion (58-60)	33.8
Admin. publique, défense ; sécurité sociale (84)	19.3
Arts, spectacles et activ. récréatives (90-93)	15.4
Enseignement (85)	7.2
Autres	24.4
Total (N = 2518)	100.0

Source : ESS 2010

FIGURE 7 – **Profil 5 :** Évolution du revenu de carrière : journalistes universitaires au prix de 2013, 2005-2045

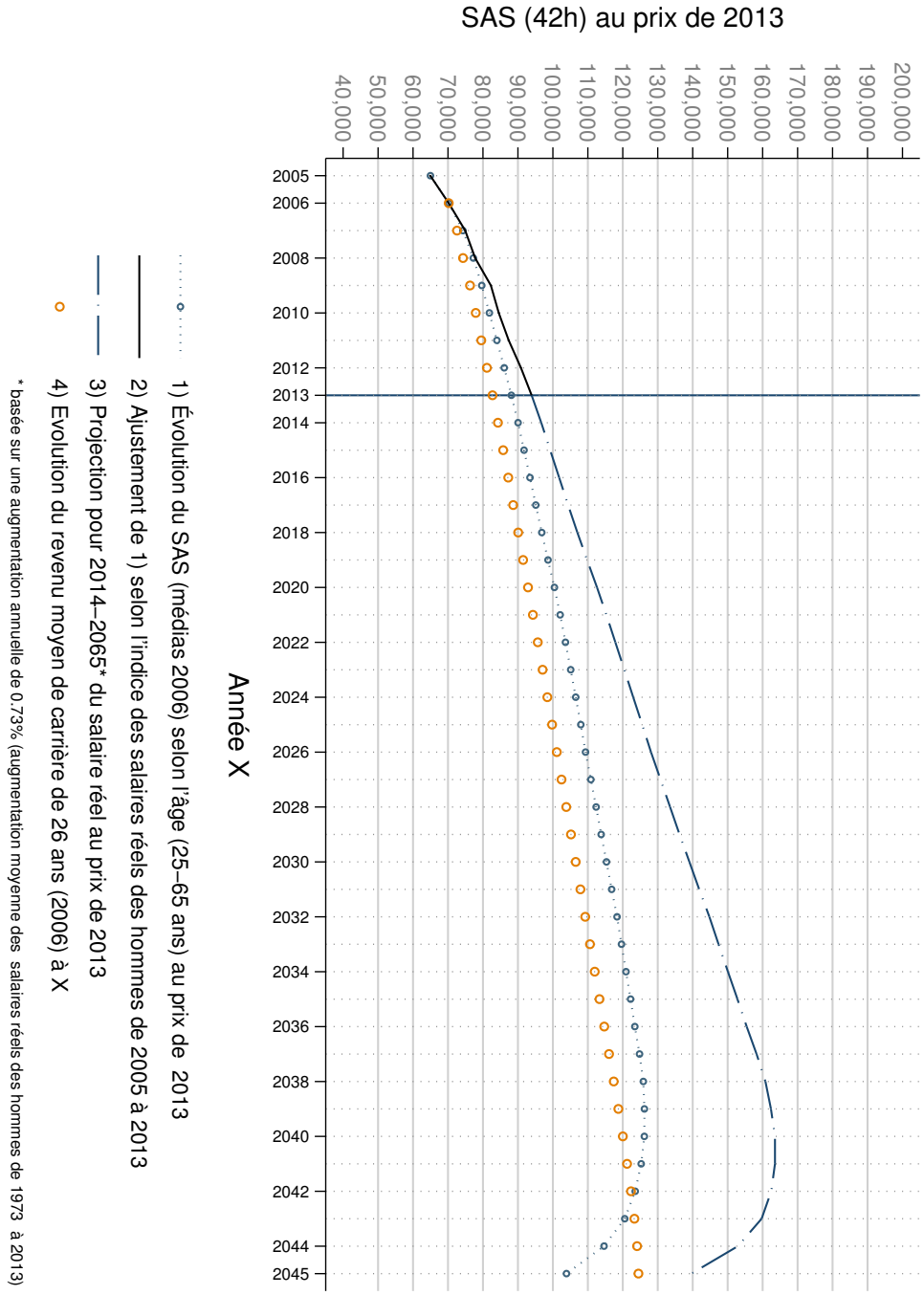
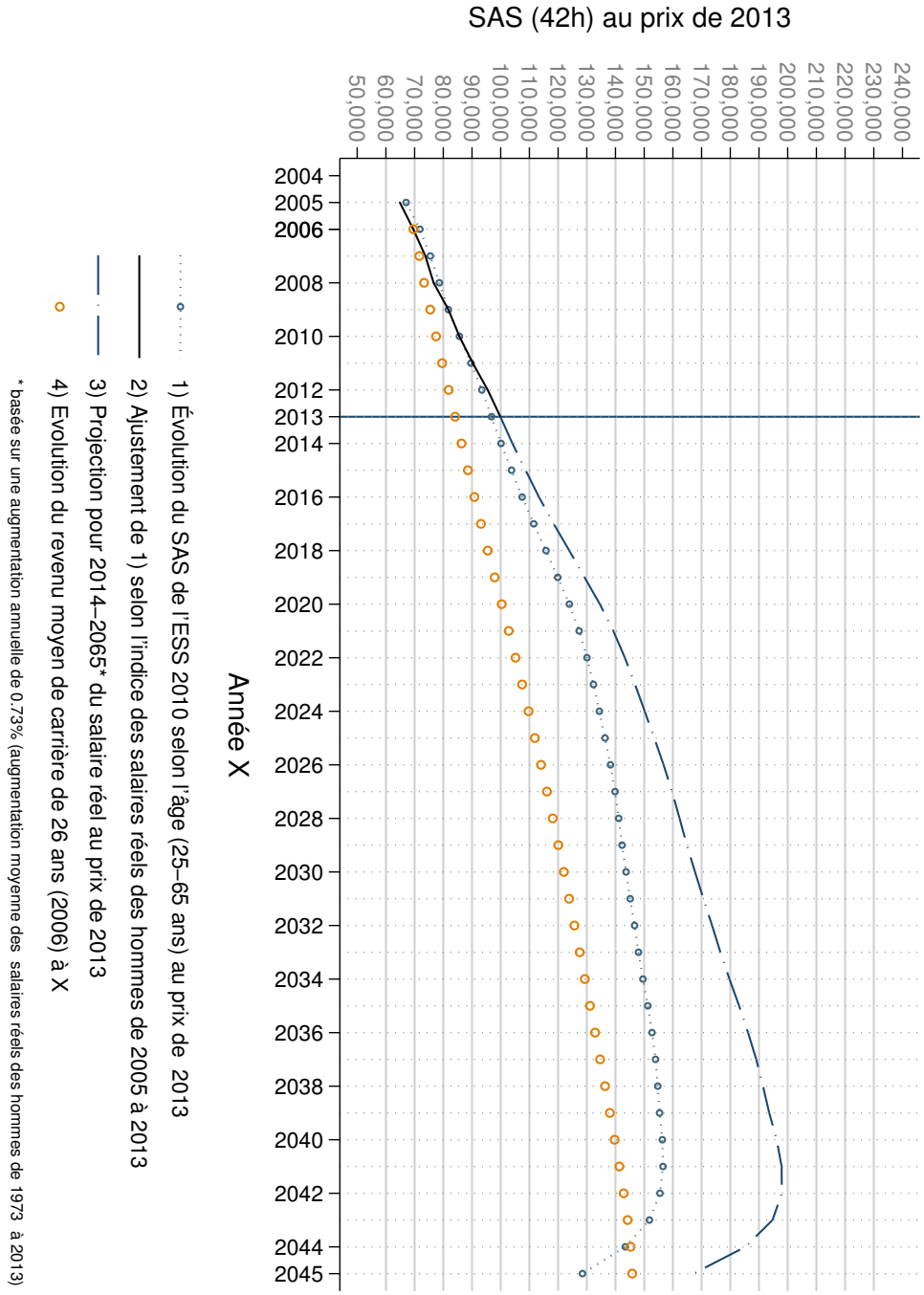


FIGURE 8 – **Profil 6 :** Évolution du revenu de carrière : domaine culture et information au prix de 2013, 2005-2045



Duplique : 189 (Pièce 127 et expertise)

…ce qui correspond à un salaire net de CHF 55'000.- dans la branche.

En appliquant le taux de réduction de 13.3 % au salaire brut de 70 220 (journalistes universitaire en 2006), le salaire net s'élève à CHF 60 881. Dans les domaines d'activité *culture et information* le salaire net est de CHF 60'318.

Duplique : 190 (Pièce 127 et expertise)

Son salaire future moyen brut aurait été de CHF 91'000.-

Selon la méthode appliquée, le salaire future moyen brut entre 2006 à 2045 aurait été de CHF 124 476 pour les journalistes (hommes) universitaires et de CHF 145 824 dans le domaine d'activité *culture et information* de l'ESS 2010.

Duplique : 191 (Expertise)

Ce qui correspond à un salaire future moyen net de CHF 77'000.-.

En fixant le taux de réduction des cotisations sociales à 13.3%. Le salaire moyen net des journalistes universitaires est de CHF 107 921 et celui des universitaires dans le domaine d'activité *culture et information* de CHF 126 430.

Duplique : 198 (Expertise)

Selon une haute vraisemblance, son salaire aurait augmenté dans le futur …

En retraçant l'évolution du salaire moyen en fonction de l'âge, on tient compte de l'augmentation de l'expérience accumulée sur le marché et dans l'entreprise (ancienneté). On tient également compte de la progression hiérarchique et du niveau d'exigence du poste occupé. Selon la course ordinaire des choses et sans l'accident, il n'y a pas de raison, selon les connaissances de l'expert, pour que le salaire du demandeur n'aurait pas augmenté avec l'âge.

Indépendamment des facteurs liés aux caractéristiques individuelles des personnes actives sur le marché, on observe un augmentation générale des salaires réels dans le passé pour des travaux de nature constante (ou à structure d'emploi constante). La projection de cette évolution du passé vers le futur s'impose, parce qu'à la connaissance de l'expert, il n'y a pas de faits ou de raison qui, avec une probabilité prépondérante, peuvent justifier une absence de progrès technologique général et spécifique à la branche des médias ou que ceux-ci ne se répercutent pas sur les salaires réels.

Duplique : 199 (Expertise)

. . .au gré des formations complémentaires en rapport avec l'activité de journaliste.

Comme exposé ci-dessus, l'évolution des salaires avec l'âge résulte notamment de l'augmentation du niveau de formation liée aux formations continues achevée...

Duplique : 200 (Expertise)

. . .pour correspondre à ceux qui sont régulièrement octroyés dans la branche des médias.

...et qui sont, en effet, généralement octroyés dans la branche des médias.

A Profil 1 : tous domaines confondus

FIGURE 9 – Profil 1 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : tous domaines d'activité confondus par âge, ESS 2010

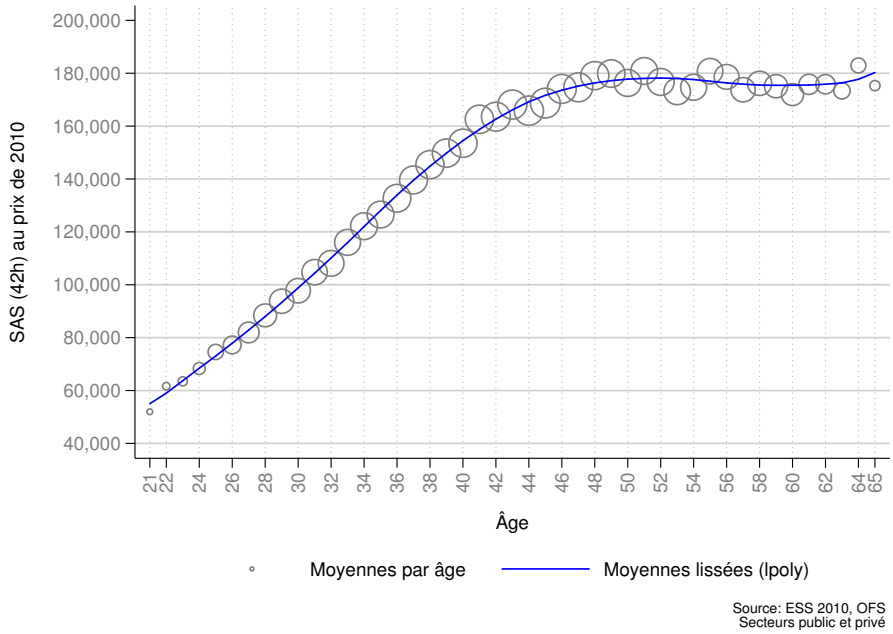


TABLE 11 – **Profil 1 : Tous domaines d'activité confondus**

ESS 2010 au prix 2013			Revenu de carrière				Indice (1993)	
Âge	*SAS (42h)*	*N*	*Année*	*Revenu*	*Somme*	*Moyenne*	*Indice*	*Δ %*
22	58,624	159	2002	56,491	56,491	56,491	102.375	0.96
23	63,300	242	2003	61,401	117,892	58,946	103.053	0.66
24	67,973	414	2004	65,976	183,867	61,289	103.119	0.06
25	72,593	674	2005	70,243	254,110	63,528	102.802	-0.31
26	77,381	922	2006	74,919	329,030	65,806	102.861	0.06
27	82,318	1250	2007	80,423	409,452	68,242	103.794	0.91
28	87,391	1517	2008	85,181	494,633	70,662	103.553	-0.23
29	92,659	1720	2009	92,646	587,279	73,410	106.225	2.58
30	98,160	1753	2010	98,160	685,438	76,160	106.241	0.01
31	103,674	1871	2011	104,418	789,857	78,986	107.003	0.72
32	109,375	1924	2012	111,774	901,631	81,966	108.571	1.47
33	115,173	1955	2013	118,864	1,020,495	85,041	109.645	0.99
34	121,176	2096	2014	125,968	1,146,463	88,189	110.442	0.73
35	127,198	2090	2015	133,190	1,279,652	91,404	111.245	0.73
36	133,004	2228	2016	140,280	1,419,933	94,662	112.053	0.73
37	138,593	2257	2017	147,238	1,567,171	97,948	112.868	0.73
38	143,846	2303	2018	153,930	1,721,100	101,241	113.688	0.73
39	148,794	2322	2019	160,381	1,881,482	104,527	114.514	0.73
40	153,466	2308	2020	166,620	2,048,102	107,795	115.347	0.73
41	157,678	2329	2021	172,437	2,220,539	111,027	116.185	0.73
42	161,544	2420	2022	177,949	2,398,488	114,214	117.030	0.73
43	165,025	2445	2023	183,105	2,581,592	117,345	117.880	0.73
44	168,066	2474	2024	187,834	2,769,426	120,410	118.737	0.73
45	170,492	2562	2025	191,930	2,961,357	123,390	119.600	0.73
46	172,403	2432	2026	195,493	3,156,850	126,274	120.469	0.73
47	173,967	2432	2027	198,700	3,355,550	129,060	121.345	0.73
48	175,156	2299	2028	201,512	3,557,062	131,743	122.227	0.73
49	176,002	2187	2029	203,957	3,761,019	134,322	123.115	0.73
50	176,568	2112	2030	206,100	3,967,118	136,797	124.010	0.73
51	176,844	2078	2031	207,923	4,175,041	139,168	124.911	0.73
52	176,970	2104	2032	209,583	4,384,624	141,439	125.819	0.73
53	176,826	2032	2033	210,935	4,595,559	143,611	126.734	0.73
54	176,411	1960	2034	211,969	4,807,528	145,683	127.655	0.73
55	175,770	1894	2035	212,733	5,020,261	147,655	128.583	0.73
56	175,146	1779	2036	213,519	5,233,780	149,537	129.517	0.73
57	174,691	1717	2037	214,512	5,448,292	151,341	130.459	0.73
58	174,336	1712	2038	215,633	5,663,926	153,079	131.407	0.73
59	174,250	1561	2039	217,093	5,881,018	154,764	132.362	0.73
60	174,277	1412	2040	218,704	6,099,722	156,403	133.324	0.73
61	174,354	1188	2041	220,391	6,320,114	158,003	134.293	0.73
62	174,651	1082	2042	222,372	6,542,486	159,573	135.269	0.73
63	175,142	783	2043	224,617	6,767,103	161,122	136.252	0.73
64	176,516	646	2044	228,025	6,995,128	162,677	137.243	0.73
65	179,041	307	2045	232,968	7,228,096	164,275	138.240	0.73

B Profil 2 : domaine recherche et développement

FIGURE 10 – Profil 2 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : domaine recherche et développement par âge, ESS 2010

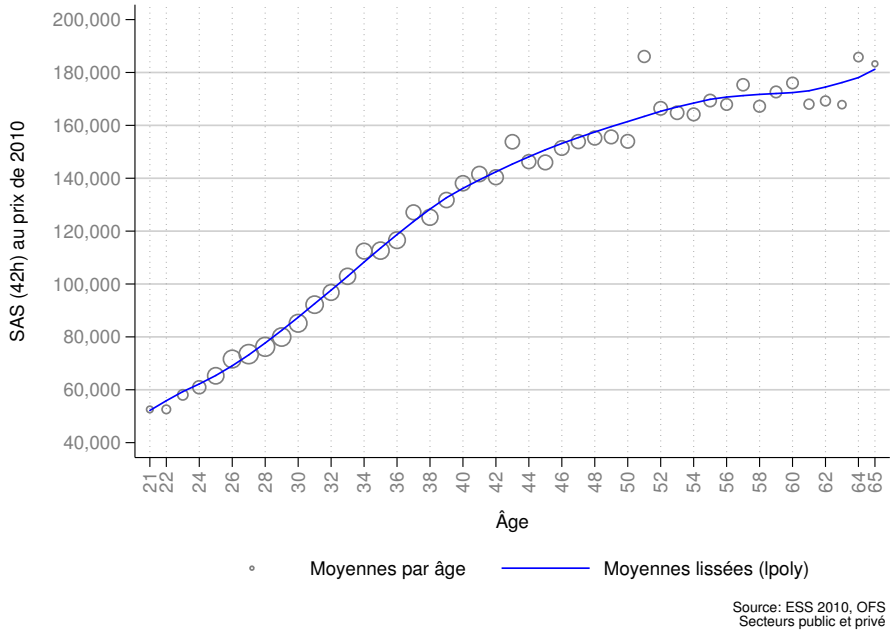


TABLE 12 – Profil 2 : Principales branches : domaine recherche et dével.

Branches (NOGA 2008)	%
Enseignement (85)	31.5
Admin. publique, défense ; sécurité sociale (84)	12.5
Recherche-développement scientifique (72)	9.3
Activ. jur., compta., de gestion, d'architecture, d'ingénierie (69-71)	8.2
Autres	38.4
Total (N = 9241)	100.0

Source : ESS 2010

TABLE 13 – **Profil 2 : domaines recherche et développement**

ESS 2010 au prix 2013			Revenu de carrière				Indice (1993)	
Âge	*SAS (42h)*	*N*	*Année*	*Revenu*	*Somme*	*Moyenne*	*Indice*	*Δ %*
22	55,479	76	2002	53,460	53,460	53,460	102.375	0.96
23	58,905	113	2003	57,138	110,598	55,299	103.053	0.66
24	61,777	178	2004	59,962	170,560	56,853	103.119	0.06
25	64,944	280	2005	62,842	233,402	58,350	102.802	-0.31
26	68,597	330	2006	66,414	299,816	59,963	102.861	0.06
27	72,689	387	2007	71,015	370,831	61,805	103.794	0.91
28	77,170	376	2008	75,218	446,049	63,721	103.553	-0.23
29	81,907	353	2009	81,895	527,944	65,993	106.225	2.58
30	86,816	328	2010	86,816	614,760	68,307	106.241	0.01
31	91,937	316	2011	92,597	707,358	70,736	107.003	0.72
32	97,000	263	2012	99,127	806,485	73,317	108.571	1.47
33	102,187	272	2013	105,462	911,947	75,996	109.645	0.99
34	107,563	258	2014	111,817	1,023,763	78,751	110.442	0.73
35	112,817	310	2015	118,131	1,141,894	81,564	111.245	0.73
36	117,896	290	2016	124,347	1,266,241	84,416	112.053	0.73
37	122,803	228	2017	130,463	1,396,704	87,294	112.868	0.73
38	127,457	265	2018	136,392	1,533,096	90,182	113.688	0.73
39	131,741	241	2019	142,001	1,675,097	93,061	114.514	0.73
40	135,266	239	2020	146,860	1,821,956	95,892	115.347	0.73
41	138,450	244	2021	151,409	1,973,366	98,668	116.185	0.73
42	141,469	232	2022	155,836	2,129,201	101,391	117.030	0.73
43	144,385	213	2023	160,204	2,289,405	104,064	117.880	0.73
44	147,121	204	2024	164,426	2,453,831	106,688	118.737	0.73
45	149,728	225	2025	168,555	2,622,387	109,266	119.600	0.73
46	152,130	222	2026	172,504	2,794,891	111,796	120.469	0.73
47	154,331	204	2027	176,272	2,971,162	114,275	121.345	0.73
48	156,425	204	2028	179,962	3,151,125	116,708	122.227	0.73
49	158,452	196	2029	183,619	3,334,744	119,098	123.115	0.73
50	160,347	191	2030	187,166	3,521,910	121,445	124.010	0.73
51	162,284	147	2031	190,804	3,712,714	123,757	124.911	0.73
52	164,209	189	2032	194,470	3,907,184	126,038	125.819	0.73
53	165,847	185	2033	197,838	4,105,022	128,282	126.734	0.73
54	167,286	168	2034	201,005	4,306,027	130,486	127.655	0.73
55	168,702	161	2035	204,179	4,510,206	132,653	128.583	0.73
56	169,548	140	2036	206,695	4,716,901	134,769	129.517	0.73
57	170,092	152	2037	208,865	4,925,766	136,827	130.459	0.73
58	170,554	142	2038	210,955	5,136,721	138,830	131.407	0.73
59	170,885	140	2039	212,900	5,349,622	140,780	132.362	0.73
60	171,220	137	2040	214,869	5,564,490	142,679	133.324	0.73
61	171,908	103	2041	217,299	5,781,790	144,545	134.293	0.73
62	173,311	101	2042	220,665	6,002,455	146,401	135.269	0.73
63	174,998	69	2043	224,433	6,226,888	148,259	136.252	0.73
64	176,861	89	2044	228,471	6,455,358	150,125	137.243	0.73
65	179,999	35	2045	234,214	6,689,572	152,036	138.240	0.73

C Profil 3 : domaine activités pédagogiques

FIGURE 11 – Profil 3 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : domaine activités pédagogiques par âge, ESS 2010

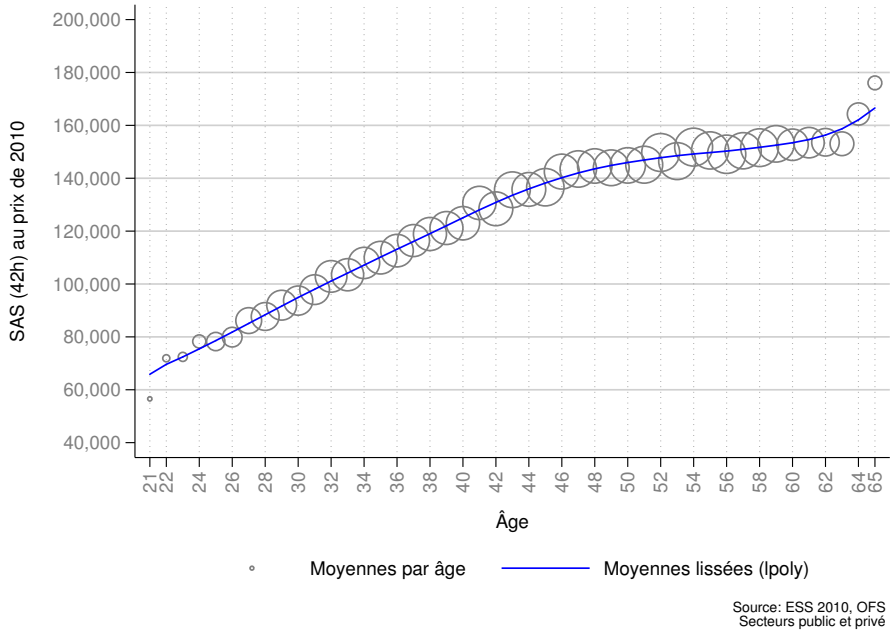


TABLE 14 – Profil 3 : Principales branches : domaines activités pédagogiques

Branches (NOGA 2008)	%
Enseignement (85)	96.6
Santé humaine et action sociale (86-88)	1.2
Admin. publique, défense ; sécurité sociale (84)	1.0
Activ. org. associatives ; réparation ordinateurs et biens pers. et domest. (94-95)	0.8
Autres	0.3
Total (N = 16427)	100.0

Source : ESS 2010

TABLE 15 – **Profil 3 : activités pédagogiques**

ESS 2010 au prix 2013			Revenu de carrière				Indice (1993)	
Âge	*SAS (42h)*	*N*	*Année*	*Revenu*	*Somme*	*Moyenne*	*Indice*	*Δ %*
22	69,145	19	2002	66,629	66,629	66,629	102.375	0.96
23	71,948	31	2003	69,789	136,418	68,209	103.053	0.66
24	74,964	65	2004	72,761	209,179	69,726	103.119	0.06
25	78,057	127	2005	75,530	284,709	71,177	102.802	-0.31
26	81,257	147	2006	78,672	363,381	72,676	102.861	0.06
27	84,520	253	2007	82,574	445,955	74,326	103.794	0.91
28	87,777	294	2008	85,557	531,512	75,930	103.553	-0.23
29	91,024	337	2009	91,011	622,523	77,815	106.225	2.58
30	94,269	322	2010	94,269	716,791	79,643	106.241	0.01
31	97,348	334	2011	98,047	814,838	81,484	107.003	0.72
32	100,433	379	2012	102,636	917,474	83,407	108.571	1.47
33	103,424	392	2013	106,738	1,024,212	85,351	109.645	0.99
34	106,402	371	2014	110,610	1,134,822	87,294	110.442	0.73
35	109,434	404	2015	114,588	1,249,410	89,244	111.245	0.73
36	112,387	402	2016	118,536	1,367,946	91,196	112.053	0.73
37	115,308	389	2017	122,501	1,490,446	93,153	112.868	0.73
38	118,243	414	2018	126,532	1,616,979	95,116	113.688	0.73
39	121,221	412	2019	130,661	1,747,640	97,091	114.514	0.73
40	124,217	422	2020	134,864	1,882,504	99,079	115.347	0.73
41	127,175	420	2021	139,079	2,021,583	101,079	116.185	0.73
42	129,972	433	2022	143,171	2,164,754	103,084	117.030	0.73
43	132,657	484	2023	147,190	2,311,944	105,088	117.880	0.73
44	135,061	431	2024	150,948	2,462,892	107,082	118.737	0.73
45	137,251	530	2025	154,510	2,617,402	109,058	119.600	0.73
46	139,259	463	2026	157,910	2,775,312	111,012	120.469	0.73
47	141,054	502	2027	161,108	2,936,420	112,939	121.345	0.73
48	142,603	449	2028	164,060	3,100,480	114,833	122.227	0.73
49	143,879	484	2029	166,731	3,267,212	116,686	123.115	0.73
50	144,960	475	2030	169,205	3,436,417	118,497	124.010	0.73
51	145,906	517	2031	171,548	3,607,965	120,266	124.911	0.73
52	146,774	545	2032	173,823	3,781,788	121,993	125.819	0.73
53	147,528	516	2033	175,986	3,957,773	123,680	126.734	0.73
54	148,179	545	2034	178,047	4,135,820	125,328	127.655	0.73
55	148,697	525	2035	179,968	4,315,788	126,935	128.583	0.73
56	149,250	556	2036	181,949	4,497,738	128,507	129.517	0.73
57	149,940	498	2037	184,119	4,681,857	130,052	130.459	0.73
58	150,674	541	2038	186,366	4,868,222	131,574	131.407	0.73
59	151,472	506	2039	188,714	5,056,936	133,077	132.362	0.73
60	152,381	374	2040	191,227	5,248,164	134,568	133.324	0.73
61	153,585	351	2041	194,138	5,442,302	136,058	134.293	0.73
62	155,265	288	2042	197,689	5,639,990	137,561	135.269	0.73
63	157,612	214	2043	202,135	5,842,126	139,098	136.252	0.73
64	160,983	187	2044	207,959	6,050,085	140,700	137.243	0.73
65	165,435	72	2045	215,263	6,265,348	142,394	138.240	0.73

D Profil 4 : domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale

FIGURE 12 – Profil 4 : Salaire annuel moyen et standardisé (SAS) : domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale par âge, ESS 2010

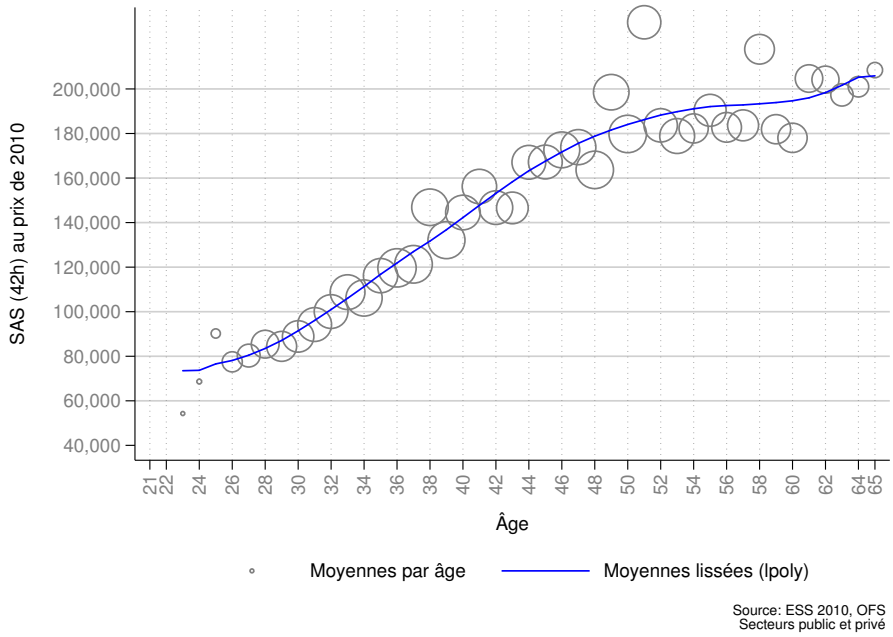


TABLE 16 – Profil 4 : Principales branches : domaines soins médicaux et assistance sociale

Branches (NOGA 2008)	%
Santé humaine et action sociale (86-88)	85.3
Admin. publique, défense ; sécurité sociale (84)	4.1
Commerce de détail (47)	2.7
Autres activ. spéc., scient. et techn. (73-75)	2.5
Autres	5.4
Total (N = 5265)	100.0

Source : ESS 2010

TABLE 17 – **Profil 4 : domaines soins médicaux et assistance sociale**

ESS 2010 au prix 2013			Revenu de carrière				Indice (1993)	
Âge	*SAS (42h)*	*N*	*Année*	*Revenu*	*Somme*	*Moyenne*	*Indice*	*Δ %*
23	73,010	2	2003	70,819	70,819	70,819	103.053	0.66
24	73,203	3	2004	71,051	141,871	71,051	103.119	0.06
25	76,056	11	2005	73,594	215,465	72,323	102.802	-0.31
26	77,576	52	2006	75,109	290,573	73,251	102.861	0.06
27	79,931	67	2007	78,090	368,663	74,461	103.794	0.91
28	82,947	99	2008	80,849	449,512	75,739	103.553	-0.23
29	86,508	115	2009	86,495	536,007	77,531	106.225	2.58
30	90,805	127	2010	90,805	626,812	79,428	106.241	0.01
31	95,440	147	2011	96,125	722,938	81,515	107.003	0.72
32	100,307	146	2012	102,508	825,445	83,847	108.571	1.47
33	105,316	155	2013	108,690	934,136	86,332	109.645	0.99
34	110,516	168	2014	114,887	1,049,022	88,928	110.442	0.73
35	115,995	151	2015	121,459	1,170,481	91,638	111.245	0.73
36	121,041	188	2016	127,664	1,298,145	94,410	112.053	0.73
37	126,142	181	2017	134,010	1,432,155	97,238	112.868	0.73
38	130,813	171	2018	139,982	1,572,137	100,088	113.688	0.73
39	135,886	176	2019	146,468	1,718,606	102,987	114.514	0.73
40	141,308	154	2020	153,420	1,872,025	105,953	115.347	0.73
41	146,765	152	2021	160,503	2,032,528	108,984	116.185	0.73
42	152,101	145	2022	167,547	2,200,076	112,066	117.030	0.73
43	157,267	129	2023	174,497	2,374,572	115,188	117.880	0.73
44	162,184	146	2024	181,260	2,555,832	118,334	118.737	0.73
45	166,439	147	2025	187,367	2,743,200	121,472	119.600	0.73
46	170,552	165	2026	193,394	2,936,593	124,599	120.469	0.73
47	174,411	158	2027	199,207	3,135,800	127,708	121.345	0.73
48	177,597	180	2028	204,320	3,340,120	130,772	122.227	0.73
49	180,365	162	2029	209,013	3,549,133	133,781	123.115	0.73
50	182,823	180	2030	213,402	3,762,534	136,730	124.010	0.73
51	184,977	142	2031	217,484	3,980,019	139,614	124.911	0.73
52	187,005	143	2032	221,467	4,201,486	142,437	125.819	0.73
53	188,523	156	2033	224,888	4,426,374	145,185	126.734	0.73
54	189,809	109	2034	228,068	4,654,442	147,859	127.655	0.73
55	190,802	131	2035	230,927	4,885,368	150,455	128.583	0.73
56	191,260	113	2036	233,164	5,118,532	152,961	129.517	0.73
57	191,532	123	2037	235,193	5,353,726	155,380	130.459	0.73
58	192,036	113	2038	237,525	5,591,251	157,727	131.407	0.73
59	192,585	109	2039	239,936	5,831,187	160,010	132.362	0.73
60	193,382	110	2040	242,680	6,073,867	162,245	133.324	0.73
61	194,695	97	2041	246,103	6,319,970	164,451	134.293	0.73
62	197,029	94	2042	250,864	6,570,834	166,667	135.269	0.73
63	200,292	64	2043	256,872	6,827,706	168,922	136.252	0.73
64	203,871	54	2044	263,363	7,091,070	171,226	137.243	0.73
65	204,502	30	2045	266,098	7,357,167	173,484	138.240	0.73

E Profil 5 : journalistes universitaires, médias 2006

En raison du faible nombre de données, le lissage est illustré au niveau des salaires individuels et non à l'aide des valeurs moyennes par catégorie d'âge.

FIGURE 13 – Profil 5 : Salaires standardisés (SAS) : journalistes universitaires par âge, Médias 2006

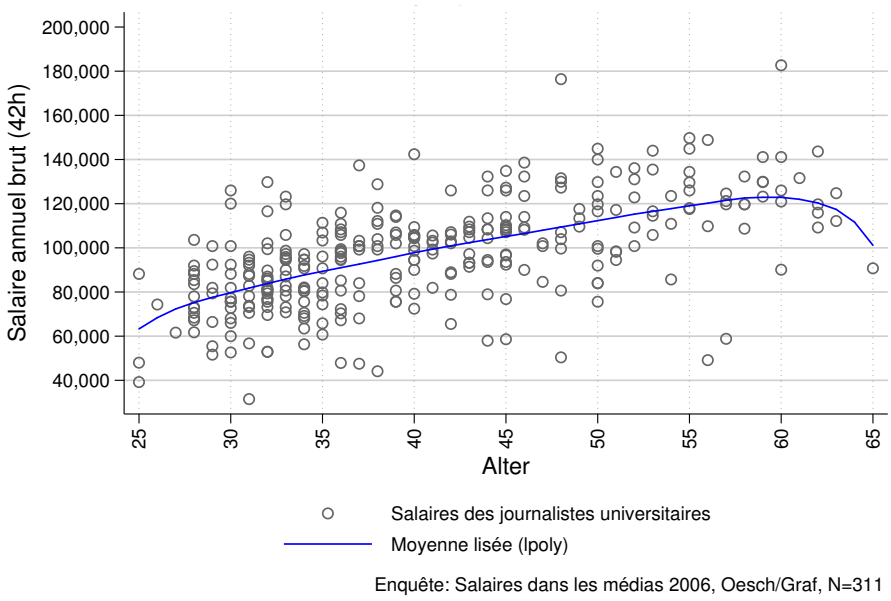


TABLE 18 – **Profil 5 : journaliste universitaire**

Médias 2006 au prix 2013			Revenu de carrière				Indice (1993)	
Âge	*SAS (42h)*	*N*	*Année*	*Revenu*	*Somme*	*Moyenne*	*Indice*	*Δ %*
26	70,220	1	2006	70,220	70,220	70,220	102.861	0.06
27	74,266	1	2007	74,940	145,160	72,580	103.794	0.91
28	77,252	13	2008	77,772	222,932	74,311	103.553	-0.23
29	79,673	7	2009	82,279	305,211	76,303	106.225	2.58
30	81,840	14	2010	84,529	389,740	77,948	106.241	0.01
31	83,993	13	2011	87,375	477,115	79,519	107.003	0.72
32	86,095	21	2012	90,874	567,990	81,141	108.571	1.47
33	88,124	15	2013	93,936	661,926	82,741	109.645	0.99
34	90,047	15	2014	96,684	758,610	84,290	110.442	0.73
35	91,760	11	2015	99,239	857,849	85,785	111.245	0.73
36	93,455	18	2016	101,807	959,656	87,241	112.053	0.73
37	95,115	10	2017	104,368	1,064,024	88,669	112.868	0.73
38	96,828	8	2018	107,020	1,171,044	90,080	113.688	0.73
39	98,621	10	2019	109,794	1,280,838	91,488	114.514	0.73
40	100,445	14	2020	112,637	1,393,475	92,898	115.347	0.73
41	102,081	6	2021	115,305	1,508,779	94,299	116.185	0.73
42	103,606	9	2022	117,878	1,626,657	95,686	117.030	0.73
43	105,105	9	2023	120,452	1,747,109	97,062	117.880	0.73
44	106,541	10	2024	122,985	1,870,093	98,426	118.737	0.73
45	108,002	16	2025	125,577	1,995,671	99,784	119.600	0.73
46	109,348	7	2026	128,067	2,123,738	101,130	120.469	0.73
47	110,876	3	2027	130,800	2,254,537	102,479	121.345	0.73
48	112,375	9	2028	133,533	2,388,070	103,829	122.227	0.73
49	113,827	3	2029	136,240	2,524,310	105,180	123.115	0.73
50	115,344	12	2030	139,060	2,663,370	106,535	124.010	0.73
51	116,821	5	2031	141,864	2,805,235	107,894	124.911	0.73
52	118,359	5	2032	144,776	2,950,011	109,260	125.819	0.73
53	119,633	5	2033	147,398	3,097,409	110,622	126.734	0.73
54	120,927	3	2034	150,076	3,247,485	111,982	127.655	0.73
55	122,236	7	2035	152,802	3,400,288	113,343	128.583	0.73
56	123,451	3	2036	155,443	3,555,731	114,701	129.517	0.73
57	124,792	4	2037	158,274	3,714,005	116,063	130.459	0.73
58	125,877	4	2038	160,810	3,874,815	117,419	131.407	0.73
59	126,188	4	2039	162,380	4,037,195	118,741	132.362	0.73
60	126,169	5	2040	163,535	4,200,730	120,021	133.324	0.73
61	125,263	1	2041	163,541	4,364,271	121,230	134.293	0.73
62	123,556	4	2042	162,485	4,526,756	122,345	135.269	0.73
63	120,568	2	2043	159,707	4,686,463	123,328	136.252	0.73
64	114,636		2044	152,954	4,839,416	124,088	137.243	0.73
65	103,890	1	2045	139,623	4,979,040	124,476	138.240	0.73

F Profil 6 : domaines culture et information

FIGURE 14 – Profil 6 : Salaires standardisés (SAS) : domaines culture et information par âge, ESS 2010

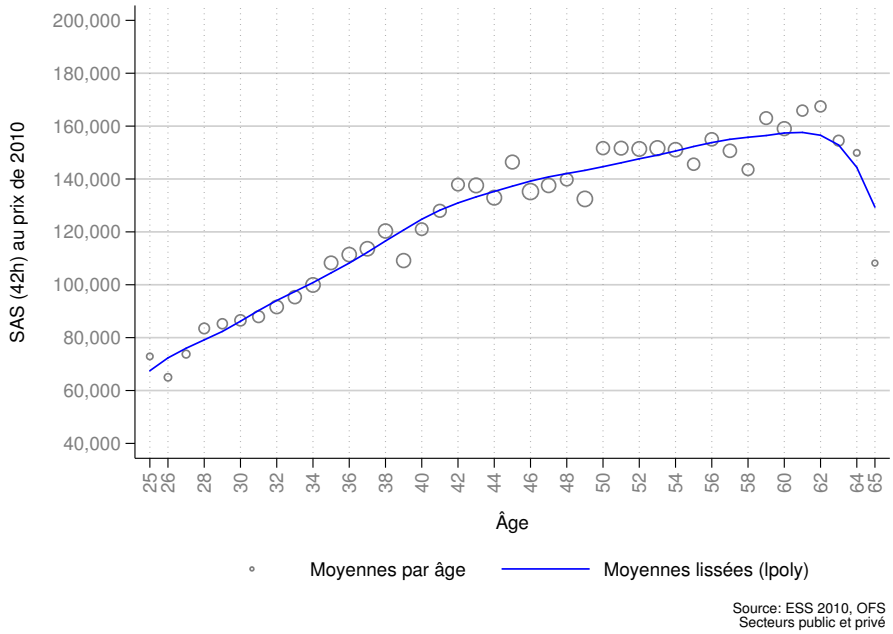


TABLE 19 – **Profil 6 : domaines culture et information**

ESS 2010 au prix 2013			Revenu de carrière				Indice (1993)	
Âge	*SAS (42h)*	*N*	*Année*	*Revenu*	*Somme*	*Moyenne*	*Indice*	*Δ %*
26	71,857	21	2006	69,571	69,571	69,571	102.861	0.06
27	75,482	23	2007	73,744	143,315	71,657	103.794	0.91
28	78,622	43	2008	76,634	219,949	73,316	103.553	-0.23
29	81,784	39	2009	81,772	301,720	75,430	106.225	2.58
30	85,627	48	2010	85,627	387,347	77,469	106.241	0.01
31	89,651	53	2011	90,294	477,641	79,607	107.003	0.72
32	93,422	68	2012	95,471	573,112	81,873	108.571	1.47
33	96,790	66	2013	99,891	673,003	84,125	109.645	0.99
34	100,126	80	2014	104,086	777,089	86,343	110.442	0.73
35	103,791	70	2015	108,680	885,769	88,577	111.245	0.73
36	107,471	78	2016	113,351	999,120	90,829	112.053	0.73
37	111,512	79	2017	118,468	1,117,588	93,132	112.868	0.73
38	115,778	77	2018	123,894	1,241,482	95,499	113.688	0.73
39	119,881	76	2019	129,217	1,370,699	97,907	114.514	0.73
40	123,936	60	2020	134,559	1,505,258	100,350	115.347	0.73
41	127,329	63	2021	139,248	1,644,505	102,782	116.185	0.73
42	130,060	61	2022	143,268	1,787,773	105,163	117.030	0.73
43	132,332	83	2023	146,830	1,934,603	107,478	117.880	0.73
44	134,385	83	2024	150,192	2,084,795	109,726	118.737	0.73
45	136,365	73	2025	153,512	2,238,307	111,915	119.600	0.73
46	138,257	100	2026	156,774	2,395,080	114,051	120.469	0.73
47	139,849	78	2027	159,731	2,554,812	116,128	121.345	0.73
48	141,108	61	2028	162,341	2,717,152	118,137	122.227	0.73
49	142,291	91	2029	164,892	2,882,044	120,085	123.115	0.73
50	143,681	65	2030	167,713	3,049,757	121,990	124.010	0.73
51	145,142	72	2031	170,649	3,220,406	123,862	124.911	0.73
52	146,643	82	2032	173,667	3,394,073	125,706	125.819	0.73
53	148,019	85	2033	176,571	3,570,644	127,523	126.734	0.73
54	149,570	78	2034	179,718	3,750,362	129,323	127.655	0.73
55	151,274	57	2035	183,087	3,933,449	131,115	128.583	0.73
56	152,733	67	2036	186,195	4,119,644	132,892	129.517	0.73
57	153,960	67	2037	189,056	4,308,700	134,647	130.459	0.73
58	154,742	53	2038	191,397	4,500,098	136,367	131.407	0.73
59	155,383	61	2039	193,587	4,693,684	138,050	132.362	0.73
60	156,331	74	2040	196,184	4,889,868	139,711	133.324	0.73
61	156,556	47	2041	197,894	5,087,762	141,327	134.293	0.73
62	155,495	47	2042	197,982	5,285,744	142,858	135.269	0.73
63	151,834	44	2043	194,726	5,480,470	144,223	136.252	0.73
64	143,437	16	2044	185,294	5,665,764	145,276	137.243	0.73
65	128,505	13	2045	167,211	5,832,974	145,824	138.240	0.73

G Âges des diplomées

FIGURE 15 – Âge moyen des personnes diplômées HEU au niveau licence, diplôme et master selon le domaine d'étude et le sexe, en 2010

	Total	Hommes	Femmes
Total (N = 9518)	27,4	27,5	27,3
Sc. hist. + culture (720)	29,9	30,1	29,8
Sc. hum/soc. pluridisc. (268)	29,5	32,1	28,3
Langues + litt. (581)	28,8	30,0	28,4
Sc. sociales (1557)	28,4	29,1	28,1
Interdisc. et autres (313)	27,3	27,6	27,1
Médecine dentaire (94)	27,1	26,7	27,3
Sc. économiques (1087)	27,0	27,3	26,5
Droit (1519)	26,7	27,1	26,3
Sc. exactes (395)	26,6	26,6	26,6
Sc. naturelles (792)	26,5	26,6	26,3
Médecine humaine (783)	26,5	26,9	26,3
Sc. contr. + mens. (311)	26,4	26,5	26,2
Sc. ex./nat. pluridisc. (147)	26,1	26,5	25,5
Médecine vétérinaire (112)	26,0	27,0	25,8
Génies méc. + électr. (348)	25,9	26,5	26,2
Pharmacie (316)	25,6	25,6	25,6

Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source : Femmes et hommes dans les hautes écoles suisses, *Indicateurs sur les différences entre les sexes*,T4 p.37, OFS, 2011.

FIGURE 16 – Âge moyen des personnes diplômées HEU au niveau doctorat selon le domaine d'étude et le sexe, en 2010

	Total	Hommes	Femmes
Total (N = 2037)	32,2	32,6	31,7
Sc. hist. + culture (93)	39,3	38,1	41,3
Sc. sociales (149)	36,1	35,7	36,3
Droit (156)	33,4	33,9	32,8
Sc. économiques (99)	32,8	32,9	32,5
Sc. naturelles (255)	31,0	31,4	30,3
Génies méc. + électr. (152)	31,0	31,0	31,2
Médecine humaine (550)	30,7	32,3	29,4
Sc. exactes (136)	30,2	30,4	28,5
Médecine dentaire (82)	30,0	30,9	28,6
Médecine vétérinaire (80)	29,2	29,5	29,2

Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source : Femmes et hommes dans les hautes écoles suisses, *Indicateurs sur les différences entre les sexes*,T5 p.37, OFS, 2011.

H Part des cotisations sociales, ESS 2010

TABLE 20 – Pourcentage des cotisations sociales en 2010 selon les branches tous secteurs confondus (Confédération, cantons, districts, communes, corporations)

Suisse 2010

T14 Branches économiques (NOGA08)		Cotisations sociales en %
	TOTAL	13.3
02	Sylviculture	13.5
5-43	SECTEUR 2 PRODUCTION	13.8
5-9	Industries extractives	14.3
10-33	Industrie manufacturière	13.4
10-11	Industries alimentaires; fabr. de boissons	13.7
12	Industrie du tabac	11.6
13-15	Industries du textile et de l'habillement	13.0
16-18	Industries du bois et du papier; imprimerie	14.2
19-20	Cokéfaction; industrie chimique	13.6
21	Industrie pharmaceutique	11.5
22-23	Industries du caoutchouc et du plastique	14.1
24-25	Métallurgie; fabr. produits métalliques	14.2
26	Fabr. prod. informatiques et électroniques; horlogerie	13.0
27	Fabr. d'équipements électriques	13.4
28	Fabr. de machines et équipements n.c.a	13.7
29-30	Fabr. de matériels de transport	12.7
31-33	Autres ind. manufact.; rép. et inst. machines et équipements	13.3
35	Production et distribution d'énergie	12.8
36-39	Produc. et distr. d'eau; gestion déchets	14.1
41-43	Construction	14.8
45-96	SECTEUR 3 SERVICES	13.1
45-47	Commerce; réparation d'automobiles	12.4
45-46	Commerce de gros; com. et rép. d'automobiles	12.6
47	Commerce de détail	12.3
49-53	Transports et entreposage	13.8
49-52	Transp. terrestres, par eau, aériens; entreposage	14.0
53	Activ. de poste et de courrier	13.1
55-56	Hébergement et restauration	12.1
58-63	Information et communication	13.0
58-60	Édition, audiovisuel et diffusion	13.0
61	Télécommunications	14.5
62-63	Activ. informatiques; services d'information	12.5
64-66	Activ. financières; assurances	13.1
64, 66	Services financiers; activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass.	13.3
65	Assurance	12.6
68	Activ. immobilières	12.7
69-75	Activ. spécialisées, scient. et techn.	12.4
69-71	Activ. jur., compta., de gestion, d'architecture, d'ingénierie	12.3
72	Recherche-développement scientifique	13.1
73-75	Autres activ. spéc., scient. et techn.	12.2
77-82	Activ. de services admin. et de soutien	12.5
77,79-82	Activ. de services admin. (sans 78)	12.5
78	Activ. liées à l'emploi	12.2
84	Admin. publique, défense; sécurité sociale	14.4
85	Enseignement	14.2
86-88	Santé humaine et action sociale	13.7
90-93	Arts, spectacles et activ. récréatives	12.5
94-96	Autres activ. de services	12.6
94-95	Activ. org. associatives; réparation ordinateurs et biens pers. et domest.	12.8
96	Autres services personnels	11.9

Masse salariale: total des salaires bruts non standardisés.

Explication des signes: « - » pas de données disponibles; « * » pas assez de données

Source: Office fédéral de la statistique, Enquête suisse sur la structure des salaires

Internet : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/04/blank/data/01/06_01.Document.131398.xls, 22.10.2010.

Domaine d'activité principal

Activités proches de la production :

Fabrication et transformation fabrication, transformation et montage de biens intermédiaires et de produits finis, activités propres à l'horticulture et à la sylviculture

Construction activités spécifiques de la construction

Maintenance entretien, réparation, maintenance, commande, réglage et mise en service de machines et d'installations techniques

Arts manuels travaux de conservation et de restauration

Services :

Stratégie définition des buts et de la stratégie globale d'un département ou de l'entreprise. Définition de la politique d'entreprise (dans ce cas, il existe exceptionnellement une interdépendance entre les qualifications requises et la position professionnelle)

Comptabilité comptabilité, gestion financière, gestion du personnel

Secrétariat secrétariat, travaux de chancellerie, «back office»

Commerce autres activités commerciales et administratives

Logistique logistique, tâches d'état-major

Conseils expertises, conseils, vente (consultance, assurances, conseils en placement, octroi de crédits etc.), achat et vente (bourse, «front office»), activité judiciaire, conseils juridiques, établissement d'actes notariés

Achats achat et vente de produits de base et de biens d'équipement

Vente vente au détail de biens de consommation et de services

Recherche recherche et développement

Données analyse, programmation, «operating», saisie de données

Planification construction, création-réalisation, dessin

Transport de personnes et de marchandises, entreposage et expédition de biens, communications

Sécurité services de sécurité, de surveillance (réglementation de la circulation, sécurité publique, police interne d'entreprise, etc.)

Soins médicaux, assist. sociale activités dans le domaine des soins médicaux et de l'assistance sociale, des autres thérapies et soins et de l'assistance médicale

Corporel activités dans le domaine des soins corporels (coiffure, etc.) et nettoyage des vêtements (nettoyage chimique, repassage, etc.)

Hygiène activités dans le domaine du nettoyage et de l'hygiène publique (nettoyage, balayage des routes, ramassage et élimination des ordures, etc.)

Pédagogie activités pédagogiques (enseignement, éducation, formation, sans l'enseignement sportif en dehors de l'école)

Hôtellerie activités de l'hôtellerie-restauration, économie domestique (réception, hébergement, service, cuisine)

Culture, information, divertissements activités dans le domaine de la culture, de l'information, du sport, des loisirs et divertissements

Autre autres activités

Références

Oesch, Daniel Oesch et Roman Graf. 2006. "Salaire dans les médias 2006 : Une analyse des salaires de 1150 journalistes en Suisse". un mandat des syndicats : comedia, impressum, AJS, SSM et USS. Internet : http://www.lohnstudie.ch/pdf/Salairesjournalism_23jan07.pdf.

Sousa-Poza, Alfonso. 2007. *Die Berechnung des Erwerbsschadens*. : Stämpfli Verlag AG.

Stata Press. ed. 2011. *Stata Base Reference Manual : Release 12*.